

église. Ces comptes sont au montant de 1,867 # 17 ch. et de 98 # et 12 ch. Il ordonne aussi de transporter le corps de monsieur Rageot, premier missionnaire, dans la nouvelle église (A).

1735.— On a payé 49 # pour faire le pignon de l'église en pierre (A).

1736.— On a payé 130 # pour façon de la voûte (A).

1735, 15 mars.— Acte de la donation d'Augustin Roy dit Desjardins d'un terrain pour la nouvelle église de Kamouraska. (Copie de cet acte sous seing privé a été déposée aussi le même jour chez le notaire Joseph Dionne, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (F).

Comment concilier cette dernière donation avec celle faite en 1727 par le seigneur? S'agit-il d'agrandir le terrain donné par le seigneur? Mais nous savons que ce même terrain est déjà compris dans la concession faite en 1696 en faveur de Pierre Roy dit Desjardins. Alors deux solutions possibles: ou bien le seigneur concède en tant que seigneur et Augustin Roy donne en tant que censitaire; ou bien, ce qui est plus vraisemblable, l'on doute de la valeur légale de la donation du seigneur et l'on juge prudent de demander au censitaire un acte écrit de donation.

1735, 11 juillet.— Exhumation des ossements de feu Messire Philippe Rageot, prêtre. « *Le onzième jour de juillet mil-sept cent trente cinq, par ordre de Monsieur*

de Lotbinière, grand archidiacre j'ai fait la translation des ossements de feu Messire Philippe Rageot, etc.»

AUCLAIR, prêtre, curé (A)

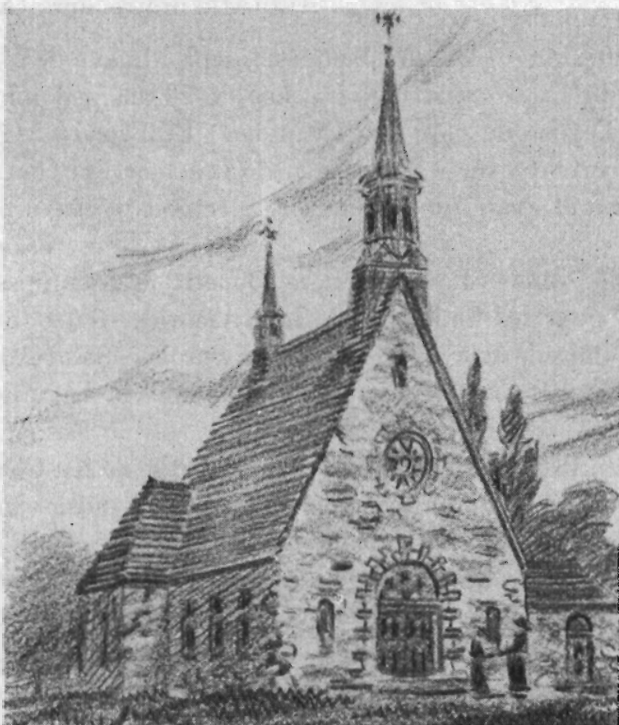
1740, août.— Messire Jacques-Joseph Masson de Montbrac, prêtre de Saint-Sulpice, âgé de 26 ans, est inhumé dans l'église du côté de l'Évangile. Étant avec Mgr de L'Auberivière sur « le Rubis », il était mort au cours du voyage, et avait été descendu à terre pour y être inhumé (A).

1756, juin.— Le Rév. Père Quoad, jésuite, missionnaire pour les Sauvages de la Rivière-des-Caps (qui se jette dans le fleuve au bas de la paroisse Saint-André) est inhumé dans l'église de Kamouraska, à l'âge de 38 ans (A).

1756, 18 juin.— Inhumation dans l'église de feu Charles Morel de La Durantaye, âgé d'environ 97 ans, seigneur pour un cinquième de Kamouraska (A).

Cette église devait être assez grande: on a pris six ou sept ans à la construire; elle a coûté assez cher; de 1733 à 1735, on relève des dépenses de 2,135 # pour sa construction; enfin en 1790, après addition de bas-côtés ou chapelles et d'un jubé, d'un rond-point pour allonger le chœur, d'une sacristie, elle répondait encore aux besoins des paroissiens qui étaient au nombre de 1706 pour la seigneurie de Kamouraska et de 338 pour celle de l'Islet-du-Portage. De plus, elle devait être d'assez belle apparence: elle était en pierre; en 1748, des travaux faits à

l'intérieur s'élevaient à 600 #; en 1749, monsieur le curé Plante lui ajoutait un clocher, faisait faire des bancs et des



L'ÉGLISE DE 1727

Essai de reconstruction de la deuxième église, en pierre, commencée en 1727 et démolie en 1801. — Dessin de Gérard Morisset.

armoires, le tout au coût de 347 #; en 1768, on achetait une cloche neuve au coût de 572 # et 3 tableaux au coût de 600 #.

M. Gérard Morisset, membre de la Société royale du Canada et directeur de grande autorité de l'*Inventaire des œuvres d'art de la province de Québec*, en fait la description dans son étude: *Les Eglises de Kamouraska*, p. 316. Nos ancêtres pouvaient en être fiers, et non sans raison. En commencer la construction, alors qu'ils n'étaient que quarante familles, est un témoignage éloquent de leur foi, de leur générosité pour Dieu et de leur espérance en l'avenir.

Le deuxième presbytère:

Il fut bâti entre 1749 et 1750, d'après les trois documents suivants.

1749, 20 juin.— «Ordonnance qui homologue (donne force de loi) l'acte d'assemblée des habitants de Kamouraska pour la construction d'un presbytère en pierre: les syndics Jacques Paradis, Jean Dionne et Jean Lebel autorisés à dresser conjointement avec le sieur Plante, curé, et Gabriel Paradis, capitaine de la côte, les états de ce que coûtera le dit presbytère en argent et en matériaux, faire un acte de répartition de ce que chaque habitant devra fournir, etc.» (*Inventaire des ordonnances des Intendants*, Vol. III, page 31).

1749, 24 juillet.— «Ordonnance qui homologue les états estimatifs et de répartition dressés pour la bâtisse du presbytère de Kamouraska, pour être exécutés selon leur forme et teneur; ordonné que les habitants de la dite paroisse fourniront leur quote-part pour la bâtisse du presbytère au prorata de la quantité d'arpents de terre de front

qu'ils possèdent: Jacques Paradis, Jean Dionne et Jean Lebel, syndics, autorisés à faire toutes poursuites et diligences pour faire contribuer les dits habitants». (*Inventaire des ordonnances des intendants*, Vol. III, page 140).

1751, 9 décembre, devant Joseph Dionne, notaire.— «Donation par Gabriel Paradis, capitaine de milice, de la paroisse de St-Louis de Kamouraska, au curé Augustin Plante, de Kamouraska, et à ses successeurs, $\frac{1}{2}$ arpent de terre de front sur $\frac{1}{2}$ en profondeur borné par le sud ouest au chemin qui descend le long du ruisseau, nommé communément « Le Grand Ruisseau »; par le nord-est au Donateur, d'un bout par son front à *l'ancien terrain donné par lui sus dit donateur*, dont la surface du sud du presbytère nouveau en occupe dès à présent une vingtaine de pieds en profondeur aussi au donateur». Ont signé: Plante, ptre, Gabriel Paradis, Jacques Paradis, J. Dionne, notaire (F).

Ici encore le contrat est fait après la donation elle-même. Il fixe l'endroit du deuxième presbytère. Tous les actes que nous avons cités sur ce premier centre religieux démontrent que, depuis 1709, églises, presbytères et cimetièrre se touchent et se trouvent près du chemin de l'Anse sur les terres de Gabriel Paradis² à l'est, et à l'ouest d'Augustin Roy dit Desjardins, fils de Pierre.

2. Ce Gabriel Paradis, baptisé le 6 mars 1675 à la paroisse de Sainte-Famille (île d'Orléans), capitaine de milice ou capitaine de côte, après la mort de sa première épouse, Geneviève Lemieux, dont il avait eu deux filles qui moururent en bas âge, épousait, vers 1718 et à 48 ans, Marie-Anne Côté, fille du seigneur Jean-Baptiste Côté de l'île Verte, dont il eut 10 enfants. Il fut inhumé, le 9 décembre 1755, à l'âge de 80 ans, dans le cimetière (A).

D'après une lettre de Mgr Hubert au curé de Kamouraska, en date du 2 octobre 1793 (F. 1930-1931, page 293), nous savons que cette deuxième église servit au culte au moins jusqu'à cette date. Elle ne fut démolie qu'après 1801. Après le déménagement de M. le curé Trutaut au village actuel, le presbytère continuera d'être habité assez longtemps; il resta debout jusqu'à 1868, année où il fut démoli par Pierre Lajoie.



KAMOURASKA.— ANCIEN PALAIS DE JUSTICE

Il a servi de 1851 à 1883. Voir page 187.

Le 18 avril 1793 Mgr Hubert (F. 1930-31, page 280) demandait au même curé de réserver une place pour un nouveau cimetière (celui près de l'église actuelle) dans le terrain qu'il avait donné pour la troisième église. Avant qu'il ne fut prêt, on a continué d'enterrer dans le cimetière de l'Anse, peut-être même quelques années après. Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre IX.

Un choix judicieux

Les pionniers venaient fonder une paroisse agricole. A ce point de vue l'endroit choisi pour le premier centre religieux était très judicieux. Il se trouvait presque au milieu d'une magnifique plaine d'un sol renommé pour sa richesse, fermée au nord par des caps qui courent le long du fleuve, et au sud par les montagnes à « Cotton », à « Pelourde », « Saint-Germain » et « Missisipi ». Nos ancêtres savaient vraiment unir le beau à l'utile.

Si, vers 1791, on jugea bon de déplacer le centre paroissial, ce fut pour les motifs suivants: l'érection de la paroisse Saint-André avait été décidée, la navigation et le commerce avaient fait commencer une forte agglomération à l'endroit du village actuel qui se nommait Pincourt, les nouvelles terres avaient été ouvertes nombreuses à l'ouest et au sud, enfin la vieille église en pierre, bâtie sur un terrain peu solide, et ébranlée par un tremblement de terre, demandait de grosses réparations.

Un grand nombre de paroissiens tenait encore cependant pour l'ancien site. Nous verrons plus loin ce que devinrent la vieille église et le vieux presbytère.

Autres chapelles ?

En plus des deux églises de 1709 et de 1727 édifiées au premier centre religieux de Kamouraska, y eut-il de 1709 à 1791 d'autres chapelles dans les limites de la paroisse ?

Nous disons bien chapelle: car il ne peut évidemment s'agir d'église paroissiale.

En 1767, nous voyons Philippe Voisine, chargé des revenus de la « chapelle de la Sainte-Vierge » depuis 1762, rendre ses comptes et remettre les sommes perçues, avec le coffre-fort et le porte-feuille, entre les mains de Gabriel



VILLAGE DE KAMOURASKA.— MAISON DE M. ALLYN, avocat

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Raymond (A). Il y eut donc une chapelle. Où se trouvait-elle? Au recensement de 1762, nous retrouvons les noms de ces deux paroissiens, mais ils paraissent habiter loin l'un de l'autre: elle n'était donc pas dans leur voisinage immédiat. Nous croyons donc d'abord qu'il s'agit d'une partie de l'église, située dans un croisillon du transept, peut-être séparée par une porte puisqu'elle a des revenus

particuliers. Voici sur quoi nous nous appuyons: en 1827 et en 1835, nous découvrons des réparations faites « dans les chapelles » de la troisième église, celle bâtie en 1791 et brûlée en 1914. Il est bien clair par le contexte que ces chapelles ne sont pas autre chose que le transept même ou les ailes de l'église. La « chapelle de la Sainte-Vierge » dont il est parlé en 1767, n'a pu donc être qu'un croisillon de l'église de 1735.³

Il reste possible qu'une chapelle distincte ait existé vers cette époque pour desservir, à l'occasion, des habitants éloignés. Nous la placerions pas loin de l'église actuelle de Saint-André: car la population augmentait beaucoup dans cette région vers 1762. Quelques-uns veulent encore qu'il y ait eu chapelle à l'est de la seigneurie, près du « Ruisseau de la Ferme », sur les terres concédées aux Michaud, chapelle ayant servi au culte avant 1709. Absolument aucun document à ce sujet, alors qu'il en existe tant sur les églises du premier centre de Kamouraska. Si jamais elle a existé, elle n'a jamais servi d'église paroissiale, ni avant ni après 1709; tout au plus ce fut une chapelle de dévotion.

Enfin, en juin 1756, est inhumé dans l'église de Kamouraska le Père Quoad, jésuite, missionnaire pour les Sauvages, à la Rivière-des-Caps, dans la partie est de la

³ L'église de 1727 avait bien une chapelle. Voir, à la page 101, le texte suivant: « dans l'angle de la chapelle du sud au dedans de l'église, etc ».

paroisse de Saint-André, située toutefois dans la seigneurie de Vertbois. Dès 1723, trois colons avaient commencé à défricher à la Rivière-des-Caps: Jean Dionne dit Sansoucy, Charles Marquis et Pierre Boucher. Ce coin a fort bien pu avoir sa chapelle, mais, notons-le, vers 1767 il ne faisait pas partie de la paroisse de Kamouraska qui ne comprenait que les seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage.

Jusqu'à découverte de nouveaux documents, c'est tout ce que nous pouvons affirmer ou raisonnablement supposer sur l'existence de chapelles autres que l'église paroissiale, entre les années 1692 et 1791.

CHAPITRE VI

LES PREMIERS CURÉS ET LES ÉVÉNEMENTS RELIGIEUX. (1709-1748)

Messire Philippe Rageot-Morin (1709-1711).—
Messire Ménage (1711-1713).— Messire Étienne
Auclair-Desnoyers (1713-1748)

Messire Philippe Rageot-Morin (1709-1711)

En 1709, les quelques familles établies à Kamouraska voyaient arriver le premier prêtre résidant dans la personne de Messire Philippe Rageot-Morin. Quelle joie pour ces pieux colons ! Un prêtre parmi eux, c'était la messe quotidienne et Jésus présent dans leur solitude. C'était un ministre du Christ pour baptiser les nouveaux-nés, bénir les mariages, fortifier les mourants et prier pour les morts. C'était un pasteur et un père pour les instruire et les reprendre, les guider et les consoler, leur servir à l'occasion de médecin et de notaire.

L'abbé Rageot-Morin, baptisé le 11 juin 1678, fils de Gilles Rageot, notaire à Québec, et de Marie-Madeleine Morin, après ses études à Québec, était ordonné prêtre le 24 juillet 1701, un an après son frère Charles. La même année, il était curé à l'Ancienne-Lorette, puis mission-

naire à Pentagoët dans le Maine; de 1702 à 1707 il était curé du Cap-Saint-Ignace, avec l'Islet comme desserte ¹.

A Kamouraska il trouva les cœurs grands ouverts, mais ni église ni presbytère. Il dut loger chez un colon et commença immédiatement la construction d'une petite église en bois à laquelle sans doute il travailla de ses mains avec les habitants.

Pour obéir aux désirs de Mgr de Saint-Vallier, il donna sans retard à cette nouvelle cellule religieuse une organisation paroissiale, avec registres (brûlés en 1727), livres de comptes et marguilliers.

Pierre Boucher, le premier marguillier en charge, remettait, à la fin de 1709, un surplus de 52 # (environ 10 piastres de notre argent) à son successeur, Jean Dionne dit Sansoucy. Pour l'année 1710, les recettes de la fabrique ne furent que de 22 #; celles-ci, jointes au surplus de l'année précédente, ne se montaient qu'à 74 #. Par contre les dépenses atteignaient 85 #, sans doute à cause de la construction de l'église. Le premier bedeau fut Guillaume Paradis, frère de Gabriel, qui reçut comme salaire 25 # (environ cinq piastres de notre argent). Dans le premier livre de comptes de Kamouraska (1709-1809), on trouve, laissé par M. Rageot, ce mémoire fort intrigant:

1709: *Payé pour une queue de castor: 1 #*
pour une gageure à l'église: 15 sols

1. Les notices biographiques des anciens curés de Kamouraska sont surtout extraites du *Dictionnaire du clergé Canadien-français*, par l'abbé J.-B.-A. ALLAIRE.

pour une outarde: 5 #
des burettes: 3 # (A)

Parfois Messire Morin allait en canot dire la messe et porter les consolations de la religion aux rares colons isolés dans les seigneuries de Vertbois et de Rivière-du-Loup. Entre tous ces travaux, il approchait les Sauvages établis çà et là, pour leur faire connaître le bon Dieu et leur apprendre le chemin du ciel. La vie était rude mais belle: on créait du neuf en pays vierge. Sous son règne, saint Louis, roi de France, fut choisi comme patron de la paroisse en l'honneur de Louis-Joseph Morel de La Durantaye, seigneur de Kamouraska (A).

Le 21 septembre 1711, à la Saint-Matthieu, deux ans seulement après son arrivée, à l'âge de 33 ans, le premier pasteur de Kamouraska allait recevoir sa récompense. Il « fut enterré du costé de l'épître, au bout de l'autel dans l'église qu'il avait fait bâtir (A). »

Le 11 juillet 1735, par ordre de l'archidiacre de Lotbinière, son successeur, l'abbé Étienne Auclair-Desnoyers, assisté de son frère Pierre, curé à Saint-Augustin, et de l'abbé Charles Duchouquet, missionnaire à la Rivière-Ouelle, exhume les restes du premier pasteur, les place « dans un petit cercueil carré d'environ deux pieds de long », les transporte dans l'église neuve où, après un service chanté, il les enterre « au bout de l'autel touchant la muraille et la cloison de la sacristie, du côté de l'Évangile ». Ils sont encore là; car aucun document ne signale

qu'on a transporté, après 1793, les morts inhumés sous l'église ou au premier cimetière, sauf les reste de M. Plante.

Dans cet acte d'exhumation l'abbé Rageot-Morin est dit « très digne prêtre ». Nous le croyons sans peine. Quel renoncement ne fallait-il pas aux prêtres des premiers temps de la colonie, véritables missionnaires, pour vivre ainsi loin de leurs confrères, souffrir toutes les privations d'une installation de fortune et des longs voyages. Quel zèle pour courir à toutes les âmes éloignées les réclamant, et former nos ancêtres à cette foi solide et cette vie chrétienne qu'ils nous ont transmises.

Messire Jean Ménage (1711-1713)

Après le décès de M. Rageot-Morin jusqu'à l'arrivée de M. Auclair-Desnoyers, Kamouraska n'eut pas de curé résidant. L'abbé Jean Ménage, qui, entre 1711 et 1713, faisait les missions de la Rive-Sud jusqu'à Rimouski, desservait la paroisse lorsqu'il y passait. Les comptes de fabrique signalent l'achat de vin de messe, d'hosties et de cire, 70 # dépensées pour continuer les travaux au lambris et au clocher de l'église, etc. (A). Le 12 janvier 1773, M. Ménage, âgé de 89 ans, mourait curé de Deschambault. Il a laissé la réputation d'un saint.

Messire Étienne Auclair-Desnoyers (1713-1748)

Le deuxième curé de Kamouraska était un tout nouveau prêtre. Né à Charlesbourg, le 1er mars 1682, fils

de Pierre Auclair-Desnoyers, cultivateur et de Marie-Madeleine Sédillot, après ses études à Québec, il avait été ordonné par Mgr de Saint-Vallier, le 8 octobre 1713, le même jour que son frère l'abbé Pierre, qui sera longtemps curé de Saint-Augustin. Le nouveau pasteur arrivait en pleine vigueur, mais une dure besogne l'attendait.

En plus de sa paroisse, il devait aussi desservir, comme missionnaire, de 1713 à 1729 la mission de l'Île-Verte, plus de 1714 à 1717 celle de Rimouski. Le dernier acte signé par lui à Kamouraska est du 22 juin. Il décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 3 novembre 1748, et fut inhumé dans la cathédrale. Coïncidence curieuse, son frère, ordonné en même temps que lui, mourait aussi la même année, le 4 février.

M. Auclair eut fort à faire pendant ses 35 ans passés à Kamouraska. En plus de son ministère qui devenait plus lourd avec la croissance rapide de la paroisse, il bâtit le premier presbytère, en 1715, et la deuxième église, entre 1727 et 1735. Repassons par ordre chronologique les principaux faits de son règne. Ils nous renseigneront en même temps sur les progrès et les mœurs de l'époque.

22 août 1713.— Michel Bégon, intendant, oblige Mathurin Ouellet, la veuve de Guillaume Paradis et Raymond Focas à payer la rente des bancs qu'ils occupent dans l'église; faute de quoi les marguilliers pourront les faire enlever (C).

Cette même année, on travaille encore au lambris et au clocher de l'église. Les marguilliers s'installent pour la première fois dans le banc d'œuvre, qui a coûté cinq # (A).

8 mai 1714.— Visite de Mgr de Saint-Vallier.— Il encourage les paroissiens à bâtir un presbytère; approuve l'achat de vases sacrés pour 256 # en caisse (calice, ciboire, « soleil » ou ostensor sans pied, en argent massif, qui seront fabriqués à Paris); enfin il ordonne qu'à l'avenir l'élection du marguillier se fasse à la pluralité des voix (A).

21 mai 1714.— Gabriel Paradis confirme par contrat la donation du terrain fait à la fabrique en 1709 (A).

13 octobre 1714.— Érection canonique de la paroisse. (H. MAGNAN, *Dictionnaire des paroisses, missions et municipalités de la P. Q.*)

1715-1716.— Construction du presbytère pour lequel Mgr de Saint-Vallier a fait un don de 400 #; les habitants doivent fournir des journées de travail (A).

1719.— La fabrique achète de la paroisse de Beaumont un tabernacle en bois, sculpté et doré, au prix de 250 #, qui sera remplacé par un neuf en 1779 (A).

1721.— Monsieur de Vaudreuil, gouverneur, décrète ainsi, pour le civil, les limites de la paroisse de Saint-Louis de Kamouraska: « La paroisse de Saint-Louis de Kamouraska comprendra 6 lieues de front, à savoir: deux et demie lieues de front que comprend la seigneurie de l'Islet-du-Portage (Saint-André) et trois et demie lieues de front

que comprend la seigneurie de Kamouraska. Les seigneuries en bas de celle de l'Islet-du-Portage, à savoir: de Vertbois, de la Rivières-du-Loup, du Parc, de l'Isle-Verte et de la rivière des Trois-Pistoles continueront d'être desservies par voie de mission par les curés de Kamouraska. (Benjamin SULTE, *Histoire des Canadiens Français*, tome VI, page 72).

Ces limites sont fixées après la visite de Collet, procureur général du Roi au Conseil Supérieur de Québec, que nous avons rapportée au chapitre IV, pp. 51-54.

1726.— L'église s'enrichit d'une cloche de 180 livres, au coût de 366 #, fabriquée à Beauport par Pierre Latour.

Visite du grand-vicaire Chartier de Lotbinière. Il approuve les comptes et ordonne aux marguilliers de faire payer l'amende à ceux qui sortent de l'église pendant l'office divin, se querellent et se battent devant l'église (A).

1727.— Procès-verbal d'arpentage du Sieur Beupré (E). Les premiers registres conservés à Kamouraska datent de cette époque. Ceux des années précédentes, d'après une légende orale consignée par un curé dans les registres, auraient été détruits par des hordes de Sauvages en révolte. Dans les registres conservés depuis 1727, les années 1747 et 1750 manquent, de même aussi quelques pages de 1759 et 1760. Le premier baptême inscrit date du 8 juillet 1727 et est celui d'Augustin Dionne, fils d'Augustin Dionne

et de Marie Paradis; parrain, Gabriel Paradis, capitaine de milice, père de la mère (A).

1727-1735.— Le 15 juillet 1727, Louis-J.-Morel de La Durantaye, seigneur, donne à la paroisse un arpent de terre pour être l'emplacement de l'église en pierre qui est commencée. Cinq jours plus tard on bénit la première pierre du temple en construction, placée « dans l'angle de la chapelle du sud au dedans de l'église sous le plancher » (A).

En 1732, l'église n'était pas encore couverte, puisque Chartier de Lotbinière, membre du Conseil supérieur et archidiacre de Québec, exhorte les paroissiens à fournir du bois et du bardeau pour couvrir l'église qui sans cela déperira considérablement, « si on ne met pas la maçonnerie à l'abri de l'injure des pluies, glaces, neiges et frimas d'autant plus que l'ancienne église qui menace ruine ne peut longtemps servir à la paroisse, laquelle nous aurions déjà interdit si nous n'eussions vu la bonne volonté des habitants . . . » (A).

La construction fut terminée en 1734 et, le 15 mars 1735, M. l'abbé Chartier de Lotbinière, archidiacre, en visite pour remplacer l'évêque, approuve les comptes de la construction et ordonne qu'on transporte les restes de M. Rageot-Morin dans le nouveau temple, ce qui fut fait le 11 juillet suivant (A).

A la fin de l'année 1733, d'après un mémoire de M. le curé Auclair, l'église aurait coûté 1,867 # 17. Les tra-

vaux ne sont pas finis cependant. En 1735, Joseph Gagnon maçonne le pignon de la façade; l'année suivante on construit la voûte en planches; et beaucoup plus tard, on travaille au beffroi du clocher. Avec les années, la population augmente et le nombre de bancs devient insuffisant. De 1771 à 1775, le menuisier Joseph Lebel élève une tribune et la garnit de bancs. En 1776, on construit une sacristie en pierre (A).

1737.— Visite du vicaire-général, J.-Pierre de Miniac. Il approuve les comptes ainsi qu'une convention pour le retrait des bancs par les enfants, à la mort de leurs parents; fixe le tarif des bancs à un écu ou un minot et demi de blé; exhorte les paroissiens à se procurer de la pierre à chaux pour finir l'enduit de l'église (A).

1738.— Achat d'une peinture de saint Louis, patron de la paroisse, pour le maître-autel, 30 # (A).

1739.— Trois cent vingt âmes (320) dans la paroisse (A).

1740.— Inhumation dans l'église, du côté de l'Évangile, de l'abbé de Montbrac, prêtre de Saint-Sulpice, mort sur le vaisseau « Rubis » (A).

1744.— Visite de Mgr de Pontbriand; il ordonne de faire copier devant notaire les actes qui concernent la cession du terrain de l'église et du presbytère (A).

* * *

Dans les dernières années de sa vie, M. Auclair a fait exécuter des travaux à l'intérieur de l'église pour la somme

de 600 #. Il semble avoir été malade assez longtemps. A partir de 1742 nous ne trouvons pas de reddition de compte: Mgr Briand, dans sa visite pastorale de 1750, attribue cette absence à la maladie. Cependant il accomplit seul les charges de son ministère, puisqu'il a signé les actes des registres jusqu'au 22 juin 1748. Le premier acte signé par son successeur, M. Plante, est du 10 août (A).

Toute notre gratitude à ce vénéré pasteur qui, pendant 35 ans, s'est dépensé jusqu'à la mort pour Kamouraska et nos ancêtres.

CHAPITRE VII

UN BOND PRODIGIEUX (1733-1790)

« Croissez et multipliez-vous ». — Le recensement de 1762. — Les rangs. — Les industries. — L'instruction à l'honneur. — Faits d'armes.

« Croissez et multipliez-vous »

« Croissez et multipliez-vous », ordonnait Dieu à l'homme, à l'aurore de l'humanité, devant la terre féconde et inhabitée. Nos ancêtres se sont trouvés un peu dans la même situation que les premiers humains. Ils ont obéi fidèlement à cette loi. Voilà la première explication du bond prodigieux fait par la population de 1733 à 1790. D'autres causes pourront s'ajouter à ce premier motif: telles l'arrivée de nouveaux colons plutôt peu nombreux, l'ouverture de rangs nouveaux, la création d'industries; mais ils resteront secondaires ou mieux en dépendance du premier.

En 1733 nous laissions la seigneurie avec cinquante familles, ou environ 250 âmes, et en 1739 elle n'avait guère bougé, puisque la paroisse, c'est-à-dire les seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage, n'en était encore qu'à 320. Mais maintenant c'est la montée rapide: 872 âmes en 1762, d'après un recensement, et 2,044 en 1790, dont 1,706 de la seigneurie de Kamouraska et 338 de

celle du Portage. En quarante-et-un ans, la population s'est multipliée par six. Après la conquête, soit en vingt-huit ans, elle s'est presque triplée. Nos ancêtres généreux pouvaient-ils plus sagement assurer notre survivance? Merci à eux. Imitons-les.

Le recensement de 1762

En 1762, le gouvernement anglais de Québec faisait faire un recensement détaillé, par paroisse, de toute la population. La copie de ce recensement, si ce n'est l'original, est conservée au Séminaire de Québec et a été publiée dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* de 1925-1926. Il offre un intérêt particulier pour l'histoire de nos anciennes paroisses.

En effet, outre les noms de tous les chefs de famille, à commencer, s'il y a lieu, par le curé et le seigneur, il donne le nombre des femmes mariées et non mariées, des garçons et filles au-dessus et au-dessous de quinze ans, des domestiques, des étrangers, des réfugiés; le nombre d'arpents de terre cultivée, la semence de l'année et le nombre des animaux.

Pour nous en tenir à l'essentiel, nous n'en reproduirons que trois parties: le nombre de personnes par catégorie, les noms des chefs de famille et la somme des statistiques sur l'état matériel.

I. NOMBRE DE PERSONNES PAR CATÉGORIE.— 136 chefs de famille, dont 132 hommes et 4 veuves

avec enfants; 135 femmes mariées ou filles adultes; 40 garçons au dessus de 15 ans et 201 en dessous (en tout 251); 253 filles; 42 hommes et jeunes gens domestiques; 47 filles engagées; 18 étrangers.

II. NOMS DES 136 CHEFS DE FAMILLE. — Ils se divisent en 2 compagnies, parce qu'alors on faisait encore de la milice.

Première compagnie: — Mad. Decharnay, seign. (veuve); Jacques Paradis, cap.; André Morel, Jean Choret, Alexandre Dionne, Joseph Moreau, Joseph Boucher, Joseph-Marie Morin, Louis Laurier, Alexandre Paradis, Barthélemy Lajoie, Bernard Beaulieu, Jean Raimond, Jean-Bte Laplante, François Dionne, Philippe Voisine, Gabriel Parent, Vve François Paradis, Antoine Grigné, Simon Chamberland père, Simon Chamberland fils, Joseph Morin, Antoine Mignau, Jean Tardif, Hipolite Laforce, Charles Tardy, Jean Martin, Bte Desjardins, Mr Boisbrillant, Pierre Mignau, Antoine Desjardins, Jean Ouellet, Toussaint Deslauriers, Baptiste Michaud, Jean Lebel, Etienne Raimond, Jean Bellier, Pierre Raimont, Jean Martin franars, Joseph Vaillancourt, François Michaud, Bazile Lavoye, Bte Labry, Augustin Ouellet, Augustin Lavoye, Joseph Raimond, Joseph Dionne, Jean Pelletier, Charles Soucy, Bte Paradis, Charles Levesque, Jean-Marie Xaintonge, Jean-Bte Levêque, Gabriel Raimond, Vve Bernard Deschenes, François Raimont, Toussaint Michaud, Ambroise Deschenes,

Prisque Dumont, Joseph Bouchard, Prisque Bouchard, Joseph Laplante, Barthélemy Tolette, Guillaume Corbin, Jean-Bte Ouellet, Barthélemy Ouellet, Joseph Michaud, Jean Perrault.

Deuxième compagnie: — Pierre Roy, capne, Jean-Bte Cureux (dit Saint-Germain), Jean Roy, Alexandre Ayot, Joseph Paradis, Joseph Desjardins, Michel Lainé, V. Grand'Maison, Etienne Tardif, Pierre Dumont, Jean Levasseur, François Ouellette, Pierre Duplessis, Nicolas Lebel, Joseph Michaud, Jacques Michaud, Joseph Lebel, André Laforgue, Jean Chasset, Jean Hiard, Joseph Perrault, Jean Laplante ¹, André Soucy, Alexandre Michaud, François Albert, Benjamin Michaud, Pierre Levasseur, Vve André Ouellet, Michel Dumont, Bte Michaud, Augustin Duplessis, Alexis Nadeau, Joseph Michaud, Joseph Marquis, Jean Bonenfant, Pierre Dion, Michel Morin, Louis Nadeau, François Marquis, Simon Dumont, Antoine Michaud, Basile Pelletier, Etienne Ouellet, Maurice Duplessis, Bte Ouellet, François Choret, Philippe Jouvin, Augustin Ouellet, Maurice St-Pierre, Jean Ayot, Bte Paradis, Alexis Nadeau, François Jolette, Augustin Laplante, Jacques Laplante.

III. STATISTIQUES SUR L'ÉTAT MATÉRIEL. —

545 arpents de terre, (de front, vraisemblablement?), 1,871

1. Actuellement, Wilfrid Paradis, de la paroisse de St-André, occupe les propriétés possédées en 1762 par les cinq noms précédents. La veuve de Gabriel Paradis, fils du capitaine de milice du même prénom, s'était remariée à Jean Hiard, qui vint demeurer sur la terre du défunt.

semence (des minots ou une superficie de 1,871 arpents ?), 39 bœufs, 293 vaches, 181 taurailles, 345 moutons, 215 chevaux, 507 cochons.

Remarques diverses: — Des 136 chefs de famille, cinq seulement ne possèdent pas de terre et doivent vivre uniquement de leur métier; cinq en ont et ne la cultivent pas.

Le nombre d'animaux est peu élevé. On est après la conquête et l'on sait que les Anglais avaient ruiné, durant leur invasion, les habitants des deux rives du fleuve, pour affaiblir la défense de la colonie. Ils ont même fait un débarquement dans la région en mai 1759.

Les familles paraissent plutôt jeunes mais nombreuses: 540 enfants pour 136 chefs, et sur 251 garçons 40 seulement au-dessus de quinze ans. Avec une pareille fécondité s'explique le progrès rapide de la population et se prépare l'essor merveilleux des vingt-huit années qui vont suivre: 2,044 en 1790, soit 1,172 de plus qu'en 1762; 5,495 vers 1813, sans compter la paroisse de Saint-André, séparée depuis 1791. Car, on l'a remarqué, les noms de nouveaux venus sont en somme peu nombreux.

La paroisse de Kamouraska se révèle la plus populeuse de la région. Elle a pris le pas sur la Rivière-Ouelle, pourtant plus ancienne, qui n'a que 718 âmes; sur Sainte-Anne avec ses 612 âmes. Cinquante âmes seulement dans le district de la Rivière-du-Loup, où il y a eu pourtant des essais d'établissement presque aussi lointains qu'à Kamouraska.

Les rangs

Les cinquante censitaires de la seigneurie, en 1733, devaient vraisemblablement occuper tout « le rang du bord de l'eau », celui du « Chemin du Roi », ou du moins ne pas tarder à le faire. La population grandissait vite. Derrière la lisière déjà concédée des 30 à 40 arpents en profondeur, au sud, croissaient sur de longs coteaux des forêts puissantes, signe de terre féconde. Pères et fils les regardaient avec envie. Le seigneur du temps, M. Decharnay, homme d'envergure, alla au-devant de leurs désirs. En 1747, plus tôt peut-être, il ouvrait une seconde concession.

Sous le Régime français, il était réservé aux grands-voyers de faire le tracé des chemins sur les nouvelles concessions et de dresser procès-verbal de ce travail. Après la conquête, les routes furent en plus fixées par des gens de la place, baillis, capitaines de milice et, après 1797, par des juges. Les archives de notre province conservent ces procès-verbaux. C'est sur eux que nous nous appuyerons pour suivre la victoire continue de la hache et de la charrue sur la forêt. La seigneurie avait trois lieues et demie de longueur; le chemin d'un rang, comme aujourd'hui, n'était pas tracé en une seule fois sur toute sa longueur: on attendait que les terres fussent concédées ou ouvertes. Rien de surprenant qu'il y ait plusieurs procès-verbaux pour le même chemin de rang ou que l'on parle de plusieurs routes pour joindre les rangs.

10 août 1738.— *Le chemin royal de 24 pieds est marqué, reliant Kamouraska à la Rivière Ouelle « par dessus les coteaux pour la sureté des habitants . . . et pour que la communication soit plus facile ». (Vraisemblablement toute cette étendue était ouverte à la colonisation).*

25 juin 1746.— *Le chemin royal est tracé jusqu'à la Rivière-des-Caps (extrémité nord-est de la paroisse St-André. Même motifs sans doute ?)*

8 juin 1747.— *Tracé du chemin du trait-carré de la seconde concession du Petit Kamouraska.*

26 juillet 1753.— *Tracé du chemin du trait-carré de la seconde concession de Kamouraska (au complet, sans doute ?) à faire au printemps suivant.*

26 juin 1758.— *Un chemin de descente est tracé pour venir au Chemin du Roi dans la seconde concession de la seigneurie de l'Islet-du-Portage, appartenant à Longueuil, gouverneur des Trois-Rivières.*

31 juillet 1764.— *François-Joseph Cugnet ordonne de creuser un fossé tout le long de la route tracée sur la ligne des terres des nommés Cureux-St-Germain et Jacques Michaud (route de Saint-Germain).*

1er août 1764.— *Le même marque la continuation du chemin de ceinture au second rang de la seigneurie de Kamouraska.*

15 juillet 1766.— *Tous les habitants de la paroisse ont ordre de réparer la route du moulin de la seigneurie de Kamouraska.*

14 janvier 1771.— *Les baillis de Kamouraska tra-cent un chemin dans les deuxième et troisième rangs de la paroisse.*

11 octobre 1786.— *Jean Renaud trace une route du troisième au deuxième rang de la paroisse de Kamouraska.*

12 octobre 1786.— *Ordre de Jean Renaud au capitaine de milice, Alexandre Dionne, de tracer un chemin dans la troisième concession de Kamouraska, au sud-ouest du moulin.*

10 août 1790.— *Alexandre Dionne marque une route de descente du quatrième au troisième rang de Kamouraska, au sud-ouest du moulin de la seigneurie.*

17 juillet 1792.— *Jean Renaud fixe le Chemin du Roi pour communiquer de la Haute-Ville de Kamouraska avec l'église paroissiale du deuxième au premier rang de la dite paroisse. (Sans doute, la route actuelle reliant le village de Kamouraska et celui de Saint-Pascal).*

17 septembre 1798.— *L'Honorable Gabriel-Elzéar Tachereau ordonne la continuation du Chemin Royal de front du troisième rang, depuis le moulin jusqu'à la route Saint-Germain, comté de Cornwallis (ancien nom du comté actuel de Kamouraska).*

20 juillet 1824.— *L'Honorable Thomas-Pierre-Joseph Tachereau, fixe une partie du chemin de front et une route sur le quatrième rang de la seigneurie de Kamouraska.*

23 septembre 1824.— *Le même fixe deux chemins de front et une route de sortie pour le cinquième rang de la paroisse de Kamouraska.*

Nous avons la liste de ces procès-verbaux jusqu'à 1841. Nous nous arrêtons ici ². Notre but est atteint: montrer l'ouverture successive des rangs, le développement rapide de la seigneurie et de la paroisse. La deuxième concession est habitée vers 1747, la troisième vers 1771, la quatrième vers 1790, la cinquième vers 1824. Cette constatation est en tout conforme au premier cadastre général de la seigneurie, dressé en 1826 par Joseph Hamel, arpenteur. Vers cette date la seigneurie est concédée et vraisemblablement habitée sur toute son étendue.

Encore une victoire de la famille nombreuse et l'explication de notre survivance qui tient presque du miracle, si l'on pense au sort commun des peuples conquis.

2. Un mot à l'adresse des habitants du « rang des côtes de St-Germain et de Kamouraska ». Ce n'est qu'après 1826 qu'a été fixé et ouvert le chemin entre la route St-Germain et le Petit-Village. Ce n'est qu'entre 1838 et 1840 que sera ouvert le même chemin allant de l'est de la route St-Germain jusqu'à la route qui monte du rang « Mississipi » à Ste-Hélène. Avant ces dates les habitants de ce coin demeuraient le long du Chemin du Roi ou chemin de l'Anse, ou, s'ils étaient logés sur la côte, s'y rendaient par des « montées ».

Un autre renseignement destiné aux habitants du rang « Mississipi ». Des lots y étaient déjà concédés et étaient habités avant 1790, dans la seigneurie de l'Islet-du-Portage (aujourd'hui St-Germain et St-André), d'après le procès verbal, en date du 25 septembre 1790, de l'arpenteur McCarthy. On peut même affirmer que l'ouverture de ce rang remonte à beaucoup plus loin, puisque, le 26 juin 1758, une route était tracée pour relier la seconde concession au Chemin du Roi. Comme, à l'ouest de la route actuelle montant à Ste-Hélène, le chemin du rang ne fut pas ouvert avant 1840, les colons devaient descendre par la « Route du Petit-Sault » pour aller à Kamouraska. Le cas de Benoni Tardif, ancêtre des Tardif du rang, est typique. Après l'érection de la paroisse St-André en 1791, il était demeuré paroissien de Kamouraska et devait lui aussi, jusqu'à 1840, faire le détour par la « Route du Petit-Sault » pour se rendre à son église paroissiale.

Les industries

La plupart des gouverneurs et des intendants, les seigneurs et les chefs religieux, à l'encontre des commerçants, désiraient faire une colonie viable de la Nouvelle-France. Ils voulaient des colons, et des colons de choix. Ces



VILLAGE DE KAMOURASKA.—MAISON DE Mme JARVIS

Ancienne propriété Mercier.

(Cliché de l'Inventaire des oeuvres d'art)

derniers devaient d'abord se recommander par la pureté de leur foi et de leurs mœurs. On choisissait des gens de tous métiers, énergiques et habiles, capables de se débrouiller par eux-mêmes. Talon, qui fut intendant au Canada de 1665 à 1673, travailla beaucoup dans ce sens. Il en fut vite récompensé: dès 1671 il pouvait écrire à Colbert: « Je fais faire (ici) du droguet, du bouracan, de l'étamine, de la serge, du drap et du cuir. J'ai des

productions du Canada de quoi me vêtir des pieds à la tête.» Talon eut de dignes successeurs dans Michel Bégon (1712-1726) et Gilles Hocquart (1729-1744), intendants à l'époque des débuts de Kamouraska.

Les premiers habitants de Kamouraska, descendants pour la plupart, à la deuxième ou troisième génération, de pionniers de Québec et de l'île d'Orléans, réunissaient les mêmes qualités; du reste leur éloignement et les difficultés de communication les obligeaient à pourvoir par eux-mêmes à presque tous leurs besoins. La culture et la pêche leur donnaient la nourriture; ils construisaient eux-mêmes « leurs bâtisses », fabriquaient la plupart de leurs instruments de travail, faisaient leurs chaussures, « les bottes sauvages », cultivaient le lin et le chanvre. A la maison, la femme filait, faisait les « pièces de flanelle » ou d'« étoffe du pays », les habits, le savon, etc. Cela se voyait encore dans notre région, il y a à peine quarante ans.

Dans le village autour de l'église vivaient le forgeron, le ferblantier, le cordonnier, le tanneur, le charron, le potier moulant les terrines ou plats en terre cuite ou en étain, quelques maçons et menuisiers. Pour moudre le grain, il y avait le moulin banal, mû d'abord par le vent (il y en avait un au Cap-Taché en 1759), puis par l'eau.

En plus, dès les débuts, de véritables industries s'établirent à Kamouraska. La principale fut sans contredit

la pêche au hareng, à la sardine, au loup-marin, au marsouin et même à la baleine.

En 1701, Charles Denys, sieur de Vitry, et deux marchands de Québec établissent une pêche au marsouin sur les longues battures. Ils étendent une demi-lieue de filet entre les îles et la terre ferme. Une petite baleine s'y entortille et est retrouvée à sept lieues plus loin (F).

Parler de baleines dans ces parages, cela peut nous surprendre, mais elles paraissent avoir été nombreuses à cette époque. Le 16 mai 1755, le curé Plante obtenait par bail du seigneur un permis pour en faire la chasse (F). La même année, un bâtiment de Bayonne passait les mois de juin, juillet et août, à en faire la capture. Il retournait avec 500 barriques d'huile. L'année suivante, deux navires revenaient du même port à cette fin, mais le temps se perdit en disputes (C, 1933-1934, page 219).

Pêche encore plus surprenante, le 29 septembre 1784. Peter Fraser obtenait, à la suite d'un bail avec la seigneurie veuve Decharnay, le permis de faire une huîtrière sur la devanture de Kamouraska (F). Pour résumer, en 1724, selon l'abbé Adélarde DESROSIERS dans son *Histoire du Canada*, on comptait dix-sept stations de pêche sur les grèves de la seigneurie.

Vers 1746, le gouvernement chargeait Perthuis d'y établir des salines, mais cette industrie fut vite abandonnée.

Encore une autre industrie qui montre l'esprit entreprenant de nos gens, celle de la production des brais et goudrons pour la construction des navires. Entre 1730 et 1740, s'établissaient des fourneaux à cette fin. D'où sans doute les noms de « prairies des Goudrons », que nous trouvons de nos jours au troisième rang de Saint-Germain et de « rivière au Goudron » conservé au cours d'eau qui, partant de Sainte-Hélène, se décharge dans la « rivière de Kamouraska », à Saint-Pascal (F).

De cela il est permis de supposer que de petits vaisseaux, goélettes ou autres, se construisaient vers la même période. Les bois de chêne et de pin étaient abondants; vers cette époque, la France achetait des vaisseaux faits dans les chantiers du Canada. On sait qu'autour de 1850 se fabriquaient des bricks et goélettes à la « Pointe Sèche » qui comptait alors une trentaine de familles.

Dans leur temps nos ancêtres, loin d'être des routiniers, se révélaient industriels et progressifs. Nous, de maintenant, le sommes-nous autant ? L'usine a tué bien des industries familiales. Il ne s'agit pas de revenir en arrière. Mais savons-nous assez nous servir des facilités qu'offrent la science et le progrès pour tirer profit de richesses mises par Dieu dans notre sol et notre sous-sol, dans les eaux et la forêt ?

L'instruction à l'honneur

Nous trouvons comme témoins dans les différents contrats de cette période les noms des maîtres d'école suivants.

1750.— Henri Legrand, maître d'école à l'Islet-du-Portage;

1758.— Mathieu Le Chaste, à Kamouraska;

1771-1778.— Jean Viziot, à Kamouraska;

1790.— Pierre Damas, à Kamouraska (F).

Ces quelques noms, trouvés ici et là, en supposent évidemment nombre d'autres.

Par ailleurs nous voyons plusieurs chefs de familles, notamment les marguilliers, syndics, et capitaines de côte, savoir non seulement signer leur nom, mais encore rédiger eux-mêmes des lettres et actes.

C'est dire que, contrairement à une fâcheuse opinion trop répandue, nos ancêtres estimaient l'instruction et faisaient de véritables sacrifices pour la procurer à leurs enfants, en dépit du peu de ressources dont ils disposaient. Comment aurait-il pu en être autrement de la part des fils de la France ?

Faits d'armes

Les actes et contrats de l'époque, que nous avons cités, et d'autres que nous avons en mains, donnent souvent des titres militaires à nos ancêtres. Gabriel Paradis est capitaine de milice; Pierre Michaud, second capitaine de milice; Jean Dionne, major de milice; Alexandre, son fils, capitaine; Alexandre encore, enfant de ce dernier, lieutenant de milice, etc.

Voici ce que dit Benjamin Sulte au sujet de la milice, des capitaines de milice ou capitaines de la côte.

CAPITAINE DE LA COTE... les premiers Français établis comme cultivateurs au Canada se placèrent le long du fleuve, de manière à former une rue dont un côté était bordé par les maisons et l'autre par le cours d'eau. Cela s'appelait une « côte » parce que, en effet, les habitations se trouvaient rangées « côte à côte » sur la côte au sommet de la berge de la rivière.

En 1675, à peu près, le comte de Frontenac organisa la milice.

Tout le Canada ne renfermait que six mille âmes. On nomma des habitants capitaines de la côte... Avec le temps on finit par avoir des capitaines de paroisses; ils faisaient les mêmes services que les capitaines de la côte. Ils recevaient les ordres du gouverneur et les communiquaient aux gens de leur circonscription. On les employait comme huissiers également. Quant aux exercices militaires qu'ils faisaient faire aux miliciens, ils devaient se borner au tir à la cible, car nous n'avons pour ainsi dire jamais vu les Canadiens se battre autrement qu'à la sauvage.

La milice ne recevait aucune paye, mais ses officiers, tous habitants, étaient reconnus comme porteurs des ordres du gouvernement. « Cet orgueil était leur salaire ».

Le capitaine de la paroisse ou de la côte avait son banc attitré dans l'église et la chose s'est continuée jusqu'à la Confédération.³

3. *Bulletin des Recherches historiques*, 3e vol., août 1897, p. 122.

Il n'y a pas lieu de se surprendre de voir nos habitants s'exercer à l'art militaire: il fallait se protéger contre les incursions toujours possibles des Iroquois, mais surtout prendre part au besoin à la défense de la colonie contre les ambitions anglaises. Pour les cent ans qui nous occupent, sauf de 1713 à 1744, la Nouvelle-France fut presque toujours en guerre contre l'Angleterre et ses colonies d'Amérique: rappelons seulement l'expédition de Phipps en 1690, le désastre de la flotte de Walker en 1711, la lutte contre Wolfe en 1759. Les miliciens canadiens faisaient partie des armées qui luttèrent contre ce dernier à la défense de Québec.

Ceux de Kamouraska eurent en plus l'honneur de repousser une petite invasion sur leur propre territoire. F.-M. DEROME, dans *Le Foyer Canadien* de 1866, à l'article intitulé: *Réminiscences et portraits*, rapporte le fait suivant, d'ailleurs en accord avec la tradition locale:

En 1759, vraisemblablement, le 27 mai, (A. DOUGHTY, The Siege of Quebec, vol. 1, p. 264), ou encore sur la fin de l'été (GARNEAU, Histoire du Canada, 4e édition, Vol. 2, p. 321), des soldats de Wolfe font une descente à Kamouraska. La route Saint-Germain est témoin d'une véritable escarmouche entre les soldats anglais et les garde-côtes apostés pour les surprendre. Après avoir exercé des représailles par la dévastation et le pillage jusque dans l'enceinte du moulin banal (construit vers 1750 à l'est du cap Taché), les Anglais furent attaqués de nuit par les Canadiens qui prirent leur revanche.

Nous trouvons un écho de cette petite invasion dans un contrat de mariage, passé le 18 janvier 1761, devant Joseph Dionne, notaire: celui d'Alexandre Dionne, fils de Jean, major des milices, avec Marie-Magdeleine Michaud. Par ce contrat Jean Dionne et sa femme donnent à leur fils, une terre de quatre arpents de front sur . . . etc! Aussi tout le peu de meubles et bestiaux qui leur sont restés « après l'Événement et irruption de la guère » (F).

* * *

La conquête trouva nos pères ruinés, mais armés de force pour la survivance. Ils seraient des sujets loyaux à leur nouveau roi, mais ils pouvaient rester fiers de leurs luttes désespérées pour conserver la Nouvelle-France à la France des aïeux qui les avait abandonnés. Désormais, Canadiens tout court, ne se reposant que sur eux, ils assureront, par leur énergie et leurs familles nombreuses, la survivance française et catholique en ce beau coin du pays où Dieu les avait placés.

CHAPITRE VIII

LES DEUX DERNIERS CURÉS DU BERCEAU

Abbé Auguste Plante (1748-1755).— Abbé Joseph-Amable Trutault (1755-1800).

Abbé Auguste Plante (1748-1755)

Le 10 août 1748, le troisième curé de Kamouraska commençait à y signer les actes dans les registres. Né le 14 mars 1719, à Deschambault, du mariage d'Augustin Plante et de Geneviève Chartier, il avait été ordonné le 23 septembre 1747. Mort vraisemblablement de la variole (picote), il fut inhumé à Kamouraska, le 22 novembre 1755.

Le nouveau pasteur n'avait pas encore un an de prêtrise. Il semble avoir été un prêtre entreprenant et avoir beaucoup travaillé durant ses sept ans de cure. La population croissait rapidement et les limites de sa paroisse s'éloignaient toujours, multipliant d'autant son travail apostolique.

Il fit bâtir le deuxième presbytère en pierre, dont les ruines sont encore très visibles (voir chapitre V, le premier Centre religieux, p. 82). En 1749 il ajoutait à l'église des armoires, des bancs, un clocher: le tout au prix de 347 # (A).

En 1750, eut lieu un événement historique, l'installation du premier système de chauffage dans l'église ! Un réchaud et du charbon de bois ! Ce n'était pas encore le chauffage central, mais tout de même mieux que rien. Voici d'après la tradition en quoi cela consistait : avant l'Offertoire, le bedeau apportait près de l'autel un réchaud en métal, contenant des charbons embrasés. Le célébrant se dégelait et se réchauffait les mains et les doigts au-dessus du brasier, ce qui lui permettait de manipuler plus facilement la Sainte Hostie et les vases sacrés. Il faut avoir été missionnaire et dit la messe à 30 degrés Fahrenheit sous zéro, dans des mesures pas chauffées, pour comprendre l'amélioration que ce système représentait. Il appert que ce chauffage primitif donna satisfaction, puisque l'on retrouve des dépenses pour achat de charbon dans les comptes des années suivantes (A). On voit aussi qu'il encouragea l'instruction. En 1750 Henri Legrand est maître d'école dans la seigneurie de l'Islet-du-Portage, faisant alors partie de la paroisse de Kamouraska (F). A plus forte raison il devait y en avoir dans la seigneurie de Kamouraska où la population était plus forte.

L'esprit progressif de M. Plante se manifeste encore d'une façon inattendue. Le 16 mai 1755, par bail avec le seigneur, il obtenait un permis pour faire la chasse à la baleine (F). Mais il ne put diriger longtemps cette entreprise, puisque, ayant contracté la variole, il était inhumé le 23 novembre de la même année, à l'âge de trente-six ans (A).

M. Plante paraît avoir pris sa dernière maladie dans son ministère auprès de malades atteints eux aussi de la variole. Cette épidémie fit de grands ravages dans la région, aux années 1755 et 1756: les registres indiquent trois autres personnes inhumées le même jour que le curé; de plus six le furent en décembre, vingt-deux dans les trois mois suivants. Chiffre extraordinaire pour la population.

Un autre prêtre, victime de la même épidémie, fut le Père Quoad, dont nous avons déjà parlé, jésuite, missionnaire chez les Sauvages à la Rivière-des-Caps, (extrémité est de Saint-André, dans le fief de Vertbois). Le premier juin 1756, il y faisait l'inhumation d'un Indien et, étant tombé malade immédiatement après, il ne put signer l'acte de sépulture. Le 6 juin 1756, il était lui-même enterré par le successeur de M. Plante, dans l'église même de Kamouraska. Il partait à 38 ans (A).

« Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis ».

Abbé Joseph-Amable Trutault (1755-1800)

Le quatrième curé de Kamouraska est né à Montréal, le 25 février 1731, du mariage de Bertrand Trutault et de Marie-Anne Gervaise. Après ses études à Québec, il y fut fait prêtre le 20 septembre 1755, et presque immédiatement nommé curé à Kamouraska. Le 19 novembre il y signe le premier acte; le 23, il inhume son prédécesseur. Il décéda, le 14 mai 1800, à Kamouraska, et sera inhumé, dans l'église.

Le nouveau prêtre veillera pendant 45 ans aux intérêts spirituels et temporels de la paroisse. Pasteur zélé, homme de prévision et de grands desseins, travailleur puissant et tenace, il exerça dans son milieu une influence prépondérante et décisive.

En plus de sa paroisse, il desservait les missions suivantes: Rimouski, 1774 à 1783; l'Île-Verte, 1760, 1763 à 1768, 1770 à 1774, 1783; la Rivière-du-Loup, 1755 à 1791. Cette dernière avait 461 âmes, en 1790.

La paroisse seule, comprenant toujours jusqu'à 1791 les seigneuries de Kamouraska et de l'Islet-du-Portage, progressait avec vigueur. En même temps que l'ouverture des rangs, la multiplication des industries, l'exploitation de la forêt, les progrès de la navigation et du commerce, la population croissait à merveille. Qu'on se rappelle les chiffres suivants: 872 âmes en 1762; 2,044 en 1790; 5,495 en 1813, malgré la perte subie par la division de la paroisse de Saint-André. Quelle activité dut déployer M. Trutault, sur pareil territoire, pour pourvoir aux besoins spirituels de ces milliers d'âmes qui lui étaient confiées.

Dans le domaine matériel, on s'étonne de ce qu'un seul homme ait pu tant réaliser au service de l'Église: réparations et embellissements, division de paroisses, choix de sites nouveaux pour les églises de Kamouraska et de Saint-André, construction de presbytère et de temple, etc. Et

ceci toujours avec une justesse de jugement que l'avenir confirmera.

M. Trutault semble avoir été tenace dans ses idées. Quelques-unes de ses initiatives ont pris un peu de temps à recevoir l'approbation entière de son évêque, il a parfois



**VILLAGE DE KAMOURASKA.— MAISON DE
M. J.-ISAIE BEAUBIEN**

**Autrefois propriété de l'Honorable Carroll, lieutenant-gouverneur
de la province de Québec.**

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

rencontré de l'opposition chez des paroissiens. On ne peut toutefois qu'admirer sa prévoyance, ses larges visions, sa puissance de travail et son zèle.

Revenons avec lui au berceau de Kamouraska où il arrivait pendant une épidémie de picote, tout nouveau prêtre, à l'automne de 1755. Résumons les principaux faits que nous classerons en deux groupes: ceux qui se

sont déroulés autour du centre déjà séculaire, ceux qui se rattachent au déménagement de l'église et du presbytère dans son site actuel.

AU CENTRE SÉCULAIRE

10 juillet 1758.— Visite de Mgr de Pontbriand. Il ordonne de faire un jubé, l'église n'étant pas assez grande, et engage les paroissiens à charroyer, si possible, des matériaux pour bâtir une sacristie et un rond-point, et par ce moyen allonger le chœur. Ce travail fut retardé vraisemblablement à cause des hostilités. Le marguillier qui devait rendre ses comptes, cette année-là, fut tué à la guerre (C).

1759.— L'église s'enrichit d'un perron (A).

1763.— On répare les planchers de l'église écrasés par « les ouvriers et menuisiers qui y ont trauaillé » (A).

5 juillet 1767.— Visite de Mgr Briand. Il ordonne qu'on répare le presbytère et que les registres de l'état des personnes soient tenus en double par le curé. Mgr commande aussi que « les trois tableaux et du mattre-autel et des deux petits soient ôtés comme indécents, dès à présent ceux des petits autels, et sous deux ans celui du grand autel » (A).

1768.— 600 # sont dépensées pour remplacer les 3 tableaux condamnés et 572 # pour l'achat d'une autre cloche (A).

1769.— On veut déloger le curé d'un terrain donné à la fabrique. Le 15 juillet, Mgr Briand écrit à M. Trutault d'y aller avec douceur et modération, d'éviter un procès et de bien s'assurer de la légalité de cette donation (C, 1929-1930, p. 81).

1771.— Réparation du presbytère par Jean Lebel, au coût de 150 francs (A).

1771 à 1774.— Le même ouvrier élève le jubé, installe des bancs: coût, 968 # (A).

1774.— Progrès sensationnel dans le système de chauffage. On installe un poêle, mais loué, pas acheté ! Prudence, pour le cas où cela ne donnerait pas satisfaction (A).

1776.— On dépense 1,100 # pour faire une sacristie, réparer les murs de l'église et le clocher, couvrir l'église en bardeau. Devant maître Joseph Dionne, notaire, ces travaux ont été donnés par contrat à Louis Gosselin, entrepreneur de Ste-Anne-de-la-Pocatière, par les syndics Jean Levasseur et Ignace Roy.

Un coq est juché sur la croix du clocher.

1778-1786.—Dépenses de 2,087 # 26 pour achat et dorure d'un tabernacle, beaucoup plus somptueux que celui acheté de Beaumont en 1718 (A).

1789.— Réparation du presbytère: dernier travail d'entretien fait au premier berceau de Kamouraska (A).

LE DÉMÉNAGEMENT

En 1781, M. le curé Trutault avait acheté une terre à l'ouest du domaine seigneurial et de la future route montant à Saint-Pascal. En 1787, il vendra cette propriété à Antoine Lebel, tout en se réservant six arpents en superficie, au bord du fleuve. En 1782, il y faisait construire, par Augustin Jourdain, maître maçon de Québec, après contrat très détaillé, une maison fort imposante: soixante-dix pieds par quarante, toute en pierre de taille, sept cheminées (A).

Déjà l'on voit germer le projet de transporter l'église et presbytère à l'endroit où ils se trouvent actuellement. Pourquoi ce dessein que M. Trutault poursuivra avec tenacité, malgré une opposition puissante, jusqu'à sa pleine réalisation? — Pour bien des motifs.

La paroisse était devenue trop peuplée et M. le Curé voulait la séparer en en créant une nouvelle au nord-est, dans la seigneurie de l'Islet-du-Portage. L'ouest de la seigneurie de Kamouraska, qui avait deux lieues de front au sud-ouest de la rivière du même nom, s'était peuplé, les rangs s'étaient ouverts et le pasteur voulait mettre l'église au centre du territoire qui resterait après la division. Pincourt, nom ancien du village actuel, devait déjà avoir une bonne population: des quais y avaient été faits sur ses grèves élevées et rocheuses, pour recevoir les goélettes, toujours plus nombreuses qui, seules alors, faisaient tout le transport de l'époque. De gros

marchands s'y étaient établis, quelques professionnels, et vraisemblablement quelques industries. En 1813, Bouchette comptait dans la paroisse douze moulins à scie : ils ne devaient pas être tous d'existence récente, quelques-uns pouvaient se trouver, vers 1780 ou 1790, à cet endroit, près des quais.

L'église de 1735, malgré ses agrandissements, ne répondait plus aux besoins d'une population croissant d'une façon déconcertante. Elle était bâtie sur un terrain peu solide; il fallait toujours recommencer sur elle des réparations coûteuses, ainsi que sur le presbytère. M. le Curé était-il attiré par le site merveilleux de Pincourt? Prévoyait-il l'affluence prochaine des citadins pour la belle saison? Quelques-uns avaient-ils commencé à venir?

Toutes ces considérations devaient envahir son esprit et le convaincre de poursuivre avec persévérance son grand dessein.

Reprenons les événements où nous les avons laissés en 1787. Une superficie de six arpents a été réservée et une maison fort imposante s'y élève. M. Trutault paraît y faire de longs séjours et même y remplir des fonctions ecclésiastiques. Le 23 janvier 1789, en effet, Mgr Hubert lui écrit: « Puisque les réparations du presbytère (le vieux) sont assez avancées pour y prendre votre logement, vous devrez vous y transporter et ne plus faire de fonctions ecclésiastiques dans votre maison » (C, 1930-1931, p. 208).

M. le Curé obéit sans retard. La Providence vient vite le récompenser. En 1790, un violent tremblement de terre endommage considérablement église et presbytère. Celà avance bien des choses.

Dès le 1er août, M. Trutault donne ses six arpents de terrain à la fabrique et prête une partie de sa maison de pierre pour servir de presbytère. Le 20 suivant, Mgr Hubert lui écrit pour approuver en principe la construction des trois bâtisses suggérées (nouvelle église à Kamouraska, église à Saint-André, chapelle à la Pointe-aux-Grues pour la Rivière-du-Loup) et la réunion des habitants de la Rivière-des-Caps à ceux de l'Islet-du-Portage pour former la future paroisse de Saint-André, (érigée le 26 septembre 1791). Il devra y avoir quatre lieues entre chacun de ces trois temples (C, 1930-1931, p. 231).

La troisième église, qui a été incendiée le 14 février 1914, commence à se construire au printemps de 1791. Le 20 juin, M. l'abbé B.-C. Panet¹, curé de la Rivière-Ouelle, et délégué de Mgr Hubert, bénit la première pierre. En juin 1793 la charpente est élevée et tous les matériaux sont rendus sur place. En octobre, on peut y faire quelques fonctions liturgiques. Le 5 novembre Mgr Hubert délègue encore M. Panet pour bénir la nouvelle église. Vers le même temps se fait aussi la bénédiction du nouveau cimetière (C, 1930-31).

1. M. Panet fut nommé coadjuteur de Mgr Plessis le 12 juillet 1806, mais demeura curé de la Rivière-Ouelle jusqu'au 4 décembre 1825, date de la mort de Mgr Plessis, auquel il succéda alors comme archevêque de Québec.

* * *

M. Trutault devait être heureux: le projet, qui le hantait depuis dix ans et plus, était une réalité. Kamouraska avait un nouveau centre religieux, sur un terrain plus solide, dans un site plus beau, au village, plus rapproché de la partie ouest de la paroisse. L'église avait été déplacée d'un mille et quart à l'ouest: pour les paroissiens du nord-est, c'était presque trois milles de chemin de plus pour y aller et en revenir. M. le Curé avait-il prévu que cette sérieuse distance hâterait l'érection de la paroisse de Sainte-Hélène (1846) et serait cause de celle de Saint-Germain (1893)?

* * *

Dans sa lettre du 20 août 1790 à M. le Curé, Mgr Hubert recommandait aux habitants d'agir de concert et en esprit de paix. Ce n'était pas sans besoin. Le déplacement d'une église ou d'un cimetière provoque de fortes commotions: une partie des paroissiens sera plus loin qu'autrefois pour aller aux offices, et les gens sont tant attachés au cimetière où dorment les proches et près desquels ils espèrent aller eux-mêmes reposer.

Autre chose est désobéissance et autre chose divergence de vue soutenue par des moyens légitimes: la première n'exista jamais, la seconde exista et assez longtemps. Mgr Hubert lui-même ne la condamna jamais, comme en fait foi sa lettre du 27 janvier 1791 à M. Tru-

tault: « Il faut le consentement unanime des habitants du haut et du bas de la paroisse pour démolir l'ancienne église (par économie, on voulait sans doute se servir des matériaux de l'ancienne pour bâtir la neuve) et tirer de l'argent du coffre-fort. Vous direz peut-être, ordonnez . . . Non. Je ne puis disposer du bien des habitants d'une paroisse. Je puis seulement permettre tel et tel emploi d'un bien d'Église, lorsque tous les intéressés sont d'accord » (C, 1930-1931, p. 242). Toutes les sages directives de Mgr Hubert, en cette circonstance, seront basées sur ce principe. M. le Curé s'y conformera pour son bonheur. Les paroissiens s'en prévaudront pour faire valoir leurs droits, tout en se soumettant avec édification lorsque l'autorité aura commandé.

L'opposition commença dès que M. le Curé manifesta ses intentions de changer le site. Elle venait d'un peu partout, mais surtout des paroissiens du nord-est, plus intéressés. Nous en avons une preuve indéniable dans l'élection du marguillier, faite le 27 décembre 1790. Pour déplacer l'église, il fallait un marguillier favorable au projet. Hyppolite Roy l'élu, n'eut qu'une voix de majorité, contre son plus proche concurrent, le capitaine de milice, Alexandre Dionne (A).

Le 18 avril 1793, Mgr permet d'employer les matériaux de l'ancienne église pour achever la nouvelle, si les marguilliers y consentent. (Ce consentement ne semble pas avoir été donné). Le 24 juin suivant, il exhorte M. le

Curé à ne pas se décourager malgré l'opposition de certains paroissiens et à continuer à faire l'œuvre de Dieu avec zèle. Le 17 juillet, Mgr se disait heureux d'apprendre que tout se fait dans la paix et l'union. Le 5 novembre, l'évêque écrit de laisser les syndics et les marguilliers s'arranger au sujet du transport des meubles et ornements de l'ancienne église, auquel s'opposent quelques-uns de ses paroissiens (C, 1930-1931).

Comme le lecteur le voit, rien de bien scandaleux dans cette opposition. Mgr la trouve dans l'ordre. La sagesse, le bon sens et l'obéissance finissent par triompher. Tous y trouvent matière à renoncement et à mérites. N'est-ce pas plutôt pour nous un sujet d'édification ?

* * *

M. Trutault se dévouera encore jusqu'à sa mort, arrivée le 14 mai 1800, dans le centre de son élection. Nous l'y reverrons à l'œuvre dans la deuxième partie de cet ouvrage.

CHAPITRE IX

UN BERCEAU A RESTAURER

Ce qu'est devenu le Berceau de Kamouraska.— Terre de bénédictions.— Le berceau de tout un peuple.— Un sanctuaire et une école.— Un appel.

Ce qu'est devenu le Berceau de Kamouraska

Le 2 octobre 1793, Mgr Hubert permettait à M. Trutault de commencer à faire quelques fonctions liturgiques dans la nouvelle et troisième église et, le 5 novembre suivant, il demandait à M. Panet, curé de la Rivière-Ouelle d'en faire la bénédiction. C'est vers ce temps qu'il faut fixer la fin des offices religieux dans la deuxième église du Berceau de Kamouraska. On hésita longtemps sur le parti qu'on en tirerait. Elle ne paraît pas avoir servi à la construction de la nouvelle, puisque, le 15 octobre 1801, (après le décès de M. Trutault) elle semble encore au complet, d'après le mémoire de vente à l'encan et de l'église et du presbytère¹.

Sauf pour la pierre de taille, qui avait été achetée par Antoine Lebel, on a étendu toutes les autres pierres de l'église sur le terrain du vieux cimetière pour empêcher

1. Voir dans ce volume l'article de M. Gérard MORISSET, *Les Églises de Kamouraska*, pp. 322-323.

les animaux d'y pénétrer. Quiconque se risque à marcher aujourd'hui dans cet enclos béni peut le constater facilement.

Dans la vente à l'encan, le presbytère était adjugé à Honoré Roy pour la somme de 600 #. Qu'est-il devenu depuis ?

Nous avons eu l'insigne faveur de rencontrer, le 13 août 1947, une vénérable veuve de quatre-vingt-seize ans, fille de François Sirois et d'Émilie Beaulieu, qui y est née en 1850, a excellente mémoire, et nous a parfaitement renseigné sur ce point. Cette presque centenaire est Mme Alfred Canac-Marquis, qui a quitté Saint-André vers 1910, après la mort de son mari, pour demeurer à Québec. D'après ses souvenirs d'enfance, le vieux presbytère ne payait pas de mine: fondations en pierre, mais murs en bois, il n'avait qu'un étage et un grenier (qui ne servait qu'à mettre le grain); cinq fenêtres au nord; cinq pièces à l'intérieur, sur le bois nu, dont l'une s'appelait encore *chambre de Monseigneur*. Vers 1868, il était acheté d'Eustache Sirois par Pierre Lajoie, habitant des côtes, et son bois servit à bâtir la maison de ce dernier. La cheminée en pierre, très solide, que nous nous rappelons avoir vu debout, a été renversée à la dynamite, après le tremblement de terre de 1925, parce qu'on la trouvait dangereuse pour les enfants et les animaux.

Encore, selon Mme Marquis, vers 1855, il restait onze maisons habitées dans ce coin, témoignage d'un village autre-

fois assez important; cinq au sud du chemin par François Sirois père, François Sirois fils, Maurice Gauthier, Philippe Beaulieu et Etienne Chamberland; six au nord par Lachance, Théophile Hudon, Didace Beaulieu, Germain Dionne père, Germain Dionne fils et Philippe Chalou, arrière-grand'père de René Chaloult, député à l'Assemblée l'égislative de Québec.

A Mme Alfred C.-Marquis, un vif merci pour ces renseignements de première valeur. Puisse-t-elle vivre assez longtemps pour apprendre la restauration de ce coin qui lui parle tant au cœur.

Peu à peu, pour ce centre autrefois si actif ce fut l'oubli et l'abandon, au point que bien des gens de la région voisine en ignorent même l'existence. Les lopins de terre où se trouvent les ruines de l'église de 1735 et du presbytère de 1749 étaient devenues propriétés de particuliers. Le cimetière seul restait à la fabrique, mais il faisait pitié avec son terrain envahi par les arbustes.¹

Pour le passé, on peut excuser cette navrante désolation. La fabrique n'avait pas de revenu pour l'entretenir; le vide s'était fait dans le voisinage, les habitants avaient déménagé sur le chemin des côtes; le chemin de l'Anse n'était pratiquement fréquenté que par les automobilistes filant à grande allure, passants étrangers pour la plupart. Jérémie, pleurant sur Jérusalem, rasée et solitaire, lui met dans la bouche cet appel douloureux: « O vous tous qui

¹ Ces trois dernières années les terrains ont été repris par la fabrique et le cimetière a été nettoyé.

« passez par le chemin, regardez et voyez s'il y a une douleur pareille à la douleur qui pèse sur moi » (Lam., I, 12).



SON ÉMINENCE LE CARDINAL VILLENEUVE

Le regretté archevêque de Québec, décédé le 17 janvier 1947, a loué la restauration du Berceau de Kamouraska. Voir sa lettre, page suivante.

Ne peut-on pas prêter aussi la même plainte déchirante au Berceau de Kamouraska ?

Ne jugeons pas le passé. Mais à l'avenir il ne pourra avoir d'excuse. Pareille disgrâce ne peut plus se continuer: elle serait notre honte. N'est-ce pas là votre avis,

à vous tous, descendants des pionniers? Il faut restaurer le Berceau de Kamouraska. D'ailleurs on a commencé. Le regretté curé de Kamouraska, M. l'abbé Onésime Lamonde, était pris de cette idée. Mis au courant de ce noble dessein, le non moins regretté Cardinal Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, lui adressait, le 5 mars 1945, la lettre suivante:

J'apprends qu'on projette la restauration de l'ancien cimetière paroissial où furent inhumés les paroissiens décédés à Kamouraska de 1709 à 1793. Je loue cette initiative. Elle sera un témoignage de la piété des paroissiens actuels envers ceux qui firent la paroisse. Je ne doute pas que vos fidèles seconderont vos efforts de leur générosité et de leur concours.

Vous leur transmettez ma bénédiction.

Et recevez vous-même, cher monsieur le Curé, l'expression de mes religieux encouragements en Notre Seigneur et Marie Immaculée,

*J.-M.-Rodrigue Card. VILLENEUVE,
O.M.I.,
Arch. de Québec.*

Fort de cet encouragement, y voyant presque un ordre, M. Lamonde, avant son décès en juillet 1946, avait fait arracher les arbres du cimetière et repris possession, à des conditions très généreuses consenties par M. Ernest Laplante, du terrain de l'église de 1735. Il avait formé un comité et lancé, parmi les paroissiens et descendants

des pionniers, une souscription qui avait rapporté quelques cents piastres, permettant les travaux les plus pressants.

Son digne successeur, M. l'abbé Albert Fortier, a depuis obtenu, de M. Ernest Soucy qui lui aussi s'est montré très libéral, le terrain où se trouvaient l'église de 1709 et les presbytères de 1715 et de 1749. Pour 1948, M. le Curé veut niveler le terrain, le rendre propre, y planter une croix, puis, le temps venu, risquer une affiche pour signaler l'endroit aux voyageurs. La Commission des Monuments historiques, grâce aux démarches de monsieur R.-A. Benoit, greffier au Conseil législatif de Québec, a donné deux plaques historiques, déjà arrivées à Kamouraska. Les dons faits seront donc bien employés mais vite épuisés.

Pour l'avenir il y a des projets modestes mais dignes. Deviendront-ils réalité? La réponse est entre nos mains.

Terre de bénédictions

Dieu s'est plu à bénir, dans cette famille Sirois, le berceau abandonné de Kamouraska. Mme Marquis a eu un oncle prêtre, l'abbé Zéphirin Sirois, né le 7 novembre 1806, fils de François Sirois et de Félicité Chalou, décédé le 24 mai 1868, au Cap-Saint-Ignace où il était curé.

Un autre oncle, Théodore Sirois, époux de Justine Pelletier, compte parmi ses enfants: Mgr J.-N. Théodule Sirois, curé du Cap-Saint-Ignace de 1867 à 1911, année

de sa mort, où il a bâti un couvent, deux églises, l'une en 1880, incendiée, l'autre en 1891 qui existe encore; Sœur Saint-Théodore, des Sœurs de la Charité de Québec; Sœur Sainte-Marie-Anne de Jésus, de la Congrégation de Notre-Dame, fondatrice du couvent de Beauport; le notaire L.-P. Sirois de Québec; le docteur Alfred Sirois, de la Rivière-du-Loup; une fille, Hélène, épouse de F.-X. Gosselin, mère de l'abbé Joseph Gosselin, généalogiste bien connu, retiré au pensionnat Saint-Louis-de-Gonzague, à Québec. Enfin deux sœurs de Mme Marquis ont été religieuses: Sœur Émilie, des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, fondatrice de l'hôpital de Chatham, Nouveau-Burnswick; et Sœur Sainte-Marie, longtemps maîtresse des novices à l'Hôpital-Général de Québec.

Gabriel Paradis, le principal donateur des terrains du Berceau de Kamouraska, compte également, parmi ses milliers de descendants, de nombreux prêtres, religieux et religieuses. Pour ne citer que de mémoire: l'abbé Joseph-Octave Soucy, vice-supérieur et procureur au collège Sainte-Anne (1887-1888), puis curé de Saint-Roch-des-Aulnaies (1888-1892); l'abbé Didier Paradis, curé de la Baie-du-Febvre (1859-1879), décédé le 23 mars 1885; son frère, l'abbé Jules Paradis, curé de Saint-François-du-Lac, décédé le 20 janvier 1890; l'abbé Joseph-E.-B. Levasseur, curé aux Illinois, décédé en 1946; l'abbé Alexandre Paradis, P. M. É., missionnaire en Mandchourie de 1926 à 1932, actuellement supérieur à la Probation des Missions

Étrangères; l'abbé Jean-Charles Hudon, curé de Saint-Athanase, comté de Kamouraska; le R. P. Henri Levasseur, C.S.S.R.; l'abbé Léon Laplante, professeur au collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière; le R. F. Isaïe, O.P., décédé en 1926; enfin au moins une douzaine et plus de religieuses, dont nous omettons les noms, pour abréger. Avec un peu de recherches, nous en trouverions certainement d'autres. Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité.

Le berceau de tout un peuple

Le premier centre religieux de Kamouraska est le berceau de tout un peuple.

L'auteur de ce volume a tenu à reproduire en entier les documents de 1713, 1721, 1724 et 1726, 1733, 1762. Revoyons ces documents, nous y verrons réapparaître constamment les noms d'environ cinquante familles. Ces noms, nous les retrouverons presque tous aujourd'hui à Kamouraska et dans toutes les paroisses voisines. Même dans la paroisse de Kamouraska et celle de Saint-Germain, séparée de Kamouraska seulement en 1893, pour quantité de fermes le nom de famille des propriétaires n'a pas changé depuis ces dates lointaines. C'est dire que presque toute la population actuelle de la région descend directement des familles pionnières de Kamouraska. En faisant sa généalogie, cette population retrouverait facilement ses ancêtres parmi les noms que mentionnent les documents reproduits.

Il y a plus. Les descendants de ces familles pionnières peuplent non seulement les dix-sept paroisses qui, de Saint-Denis, Saint-Philippe et Mont-Carmel à la Rivière-du-Loup, ont été, soit directement soit indirectement détachées de Kamouraska; mais on les retrouve encore dans tout le bas de Québec, dans la région d'Hébertville au Lac Saint-Jean, (ouverte à la colonisation vers 1840 par M. Hébert, alors curé de Saint-Pascal, et les gens de la région de Kamouraska) dans la Beauce, à Québec, à Montréal, un peu partout au Canada et aux États-Unis. Nos ancêtres ne craignaient pas les familles nombreuses. Une fois les terres de la région prises, leurs fils ont dû émigrer pour se tailler un domaine à eux ou trouver de quoi vivre. A leur tour ils ont essaimé. Et c'est pourquoi, un peu partout, il ne faut pas parler longtemps avec quelqu'un portant le nom des familles pionnières de Kamouraska pour qu'il y reconnaisse ses ancêtres.

Savez-vous à quel chiffre on peut estimer aujourd'hui les fils actuels des pionniers de Kamouraska? Les descendants des Canadiens Français étant quatre-vingt fois plus nombreux qu'en 1760, l'on peut affirmer sans exagération que ces fils dépassent les 80,000. Pour ces 80,000, le Berceau de Kamouraska doit parler au cœur et être autre chose qu'une terre de désolation.

Un sanctuaire et une école

Le Berceau de Kamouraska est un sanctuaire. Sur ce site, le plus ancien et l'unique centre religieux de la

rive sud du Saint-Laurent à l'est de la Rivière-Ouelle de 1709 à 1793, Notre Divin Sauveur s'est immolé mystiquement pour la gloire de Son Père et le salut des âmes: 25,000 messes au moins y ont été dites. Ici nos pères et nos mères, des humbles et des saints, ont été faits enfants de Dieu, purifiés de leurs faiblesses, nourris de la parole sainte et du pain céleste. Ici leurs restes ont reçu une dernière prière avant de se confondre avec la terre bénite.

Ces restes, ceux de plus de 1,300 amis du bon Dieu et de bienheureux dans le ciel, ils sont là, attendant dans l'anéantissement et la paix, la réunion à leur âme glorieuse. Presque tous sont dans le cimetière; il y en a aussi entre les murs à peine visibles de la vieille église de pierre. Trois prêtres qui doivent nous être particulièrement chers, reposent avec eux: l'abbé de Montbrac, inhumé dans l'église en 1740, jeune sulpicien mort en mer, alors qu'il venait consacrer sa vie pour la France nouvelle; le R. P. Quoad, S.J., missionnaire à la Rivière-des-Caps, victime de la variole contractée auprès des Sauvages; M. Rageot-Morin, le curé pionnier de 1709, sans presbytère, mort à trente-trois ans, inhumé successivement dans les deux premières églises.

L'Église a un grand respect pour les cimetières où dorment ses enfants; Elle bénit ces champs par un rite solennel, elle y plante la croix, elle veut qu'ils soient bien enclos et entretenus. Le P. Bonaventure Péloquin, O.F.M., le rappelait, les 26 novembre et 14 janvier derniers,

en des pages fort documentés, parues dans *l'Action Catholique*. Ce soin respectueux, l'Église le veut certainement aussi pour les cimetières qui ne servent plus à la sépulture.

Ces morts, ce sont nos pères et nos mères. Ils nous ont non seulement transmis la vie, mais encore la foi et la civilisation. Ils avaient trouvé la forêt, ils nous ont laissé des champs généreux. Pour nous conserver ces champs ils ont travaillé dur, avec des moyens primitifs, au milieu de dangers multiples et de lourdes inquiétudes; ils ont au besoin pris les armes et donné leur vie. Ils nous ont transmis tout un héritage d'initiatives, de vertus et d'honneur.

Les oublier, c'est déchoir et se montrer d'indignes fils. Les honorer, c'est plus qu'un devoir de piété filiale et de gratitude: c'est préserver de l'oubli les cendres que nous serons bientôt, c'est attirer sur nous leur protection, c'est se mettre à leur école de foi et de vertus. S'ils nous ont tant aimés ici-bas, s'ils se sont sacrifiés pour les générations futures, ils restent nos protecteurs tout désignés dans le ciel. . . Pourquoi ne pas les honorer, les prier et attirer ainsi sur nous leurs bénédictions ?

Ils sont peu nombreux dans notre province les centres groupant autant de souvenirs si touchants et si glorieux. Depuis quelques années, des familles reconnaissantes célèbrent les vertus de leurs ancêtres et leur élèvent des monuments. En 1947, l'on a fêté brillamment le troisième centenaire de la découverte du Lac Saint-Jean, le cente-

naire de la fondation de Jonquière, le troisième centenaire de l'arrivée du premier Couture à la Pointe-Lévis, etc. . . Notre Berceau de Kamouraska vaut au moins autant ! Et pourtant, nous n'ambitionnons pas d'abord pour lui de fêtes grandioses. Nous ne voulons qu'une restauration modeste et digne, en définitive tout à notre honneur et à notre profit.

* * *

Le Berceau de Kamouraska est plus qu'un sanctuaire, il est une école.

École de fidélité à la foi. L'auteur de l'Imitation a dit : « Mieux vaut l'humble paysan qui sert Dieu que le philosophe superbe qui s'étant écarté de soi, considère le cours du ciel. » Nos ancêtres n'étaient pas de grands savants, c'étaient des humbles. Mais ils s'éclairaient des lumières supérieures de la foi et se laissaient guider par leurs pasteurs. Ils cherchaient d'abord le royaume de Dieu et se conduisaient selon ses commandements. Et ils savaient prier, beaucoup prier. Ainsi ils ont mérité le bonheur éternel et assuré notre survivance, par de nombreux descendants à qui ils ont transmis leur foi, leur sûreté de jugement, et les autres vertus qui font les peuples sages et heureux.

École de confiance, d'énergie et de travail. Réfléchissons un instant. Les pionniers venaient s'établir à cent milles de Québec, alors que les communications ne

se faisaient que par eau, pour y trouver la forêt vierge. Ils ne devaient pratiquement compter que sur eux. Eux-mêmes et leurs proches descendants ont conquis toute la région à la charrue et à la civilisation. Ils travaillaient, pensant aux générations à venir qui jouissent maintenant du fruit de leurs labeurs. Ce qu'il en fallait du courage ! Ce qu'ils ont dû peiner ! Ce que cela demandait de confiance en l'avenir !

École de prudence. Le cimetière de Kamouraska ne sert plus depuis cent cinquante ans et nous le négligeons. Belle leçon à donner à nos descendants ! N'en feront-ils pas autant pour nous lorsque nous serons partis ? Entretenir ce sanctuaire, n'est-ce pas du même coup mériter que l'on ne nous oublie pas trop vite ?

École de haute sagesse. Ces 1,300 âmes du bon Dieu, dont les restes reposent dans le cimetière, ont été jeunes, ont grandi, se sont remuées : il ne reste d'eux ici-bas que de la cendre mêlée à la glèbe. Ne nous disent-elles pas ? « Vous tous, voyez, vous passez comme nous ; seules survivent votre âme et ses œuvres. »

* * *

Nous viendrons nous graver à jamais toutes ces leçons au Berceau de Kamouraska et y trouver l'énergie de les vivre.

Nous viendrons aussi prier nos saints ancêtres. Le vénérable Cardinal Villeneuve s'étonnait devant nous qu'on ne les prie pas davantage et nous disait :

« Ce sont nos protecteurs naturels, les plus intéressés. Pendant leur vie ils ont sans cesse pensé et travaillé pour nous : dans le Ciel leur cœur n'a pas changé. »

Un appel

Berceau de Kamouraska, sanctuaire de saints, école de sagesse et de vertu, les fils de ceux qui t'ont construit peuvent-ils t'oublier sans déchoir ni rougir ? Leur piété filiale ne doit-elle pas vouloir pour toi résurrection et gloire ?

Paroissiens de Kamouraska, vous qui avez la garde de ce lieu sacré, dites-moi, pouvez-vous le laisser dans l'état où il se trouve ?

Vous aussi, paroissiens de Saint-Germain, de Saint-Pascal, de Saint-André, de la Rivière-du-Loup, de Saint-Denis, de Saint-Philippe et de toutes les paroisses filles de Kamouraska, vous qui presque tous portez les noms des pionniers et qui vivez à l'aise sur le sol ouvert à la charrue par vos pères, resterez-vous indifférents et inactifs devant cette situation ?

Mais, vous encore, multitude de leurs descendants, répandus dans tous les coins du pays et même aux États-

Unis, vous qui avez reçu d'eux un héritage d'honneur et de foi, souffrirez-vous que ce site demeure sans soin, au point que l'on n'ose l'indiquer à un étranger ?

Vous enfin, touristes d'été, qui venez jouir du climat sain de Kamouraska et de l'hospitalité de ses gens, souffrirez-vous qu'un centre si riche d'histoire demeure dans l'oubli ?

Non, tous, certainement, vous ne le souffrirez pas, n'est-ce pas ?

Déjà il est vrai, de l'extérieur et de la paroisse, des souscriptions sont venues, même très généreuses: l'un a versé \$200.00; un autre \$150.00; celui-ci, \$50.00; celui-là, \$15.00; enfin cinq ont versé chacun \$10.00, etc.

Déjà aussi, grâce à ces dons, l'on a commencé à nettoyer et à faire le plus pressant. Pourra-t-on faire au moins ce qui convient ? Pourra-t-on en assurer l'entretien dans les années à venir ? Bâtirons-nous une chapelle ou tout autre monument commémoratif ? Feron-nous tôt ou tard une fête digne de ce berceau ?

La réponse dépend d'abord des paroissiens actuels de Kamouraska, mais aussi des 80,000 descendants des pionniers. Elle sera encourageante si tous s'y intéressent et lui montrent leur générosité. M. le Curé fera ce que nous désirerons et lui donnerons les moyens de faire. Si nous

n'avons pas encore souscrit, hâtons-nous de le faire. Si nous l'avons déjà fait et le pouvons encore, renouvelons notre geste.

Portons ou adressons notre offrande, si petite soit-elle,
à

**Monsieur le Curé,
Kamouraska,
Québec, Canada.**



UN RÊVE

**Un humble sanctuaire qui s'élèverait au Berceau de Kamouraska.
Dessin de M. Gérard Morisset.**

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
58 CHEMISTRY BUILDING
CHICAGO, ILLINOIS 60637

MEMORANDUM
TO: [Illegible]

DATE: [Illegible]

PARTIE II

Kamouraska dans son centre actuel (1791-1948)

CHAPITRE I

LA SEIGNEURIE ET LES TACHÉ

Brève introduction.— Les propriétaires successifs de la seigneurie, du domaine et des îles.— Les Taché seigneurs de Kamouraska et de Saint-Pascal.— Autres Taché en vue.

Brève introduction

Nous abordons ici une étude fort intéressante mais très compliquée. Du début du dix-neuvième siècle à 1941, la seigneurie compta bien des propriétaires, dont les Taché furent les principaux. Parmi ces derniers, il y eut des personnages remarquables par le rôle qu'ils ont joué dans la paroisse et au Canada.

Pour traiter ces sujets d'une façon à la fois brève et claire, nous les répartirons dans l'ordre suivant: rapide énumération des maîtres successifs de la seigneurie, du domaine et des îles; notice biographique des Taché, seigneurs de Kamouraska, les plus en vue, puis de quelques membres de leur parenté qui ont exercé des charges importantes dans l'Église et l'État.

Le système seigneurial survécut jusqu'à 1941, année où il a été aboli par l'Assemblée législative de Québec; mais,

après la domination anglaise, il perdit de plus en plus de prestige. Le seigneur continuait de concéder les lots; mais là, ou à peu près, s'arrêtait son rôle bienfaisant — le gouvernement prenant graduellement sous sa responsabilité les routes, la colonisation, les ressources naturelles, etc. D'autre part, certains droits seigneuriaux paralysaient les progrès de l'agriculture et de l'industrie, tels les droits de lots et ventes, de banalité, de retrait, d'exploitation exclusive des cours d'eau non navigables.

En 1854, à la suite d'une vigoureuse campagne menée par Cartier, le gouvernement d'Union abolit donc tous les droits seigneuriaux, sauf les cens et rentes qui avaient leur raison d'être du fait que le censitaire avait autrefois reçu sa concession gratuitement, et dont le propriétaire s'acquitterait en payant annuellement au seigneur six pour cent selon la valeur du terrain. Il était aussi loisible, après entente entre intéressés, de se libérer de cette charge en payant un capital convenu. Personne ne se récria contre cet arrangement ¹.

Ne nous étonnons donc pas de voir le seigneur jouer un rôle de plus en plus effacé et exercer une profession ou un commerce pour vivre ².

1. L'abbé Adélarde DESROSIERS, *Histoire du Canada*, Montréal, 1919, p. 448.

2. Les pages qui suivent sur la seigneurie et les Taché se sont inspirées, en grande partie, des documents fournis par Louis-J. Pelletier qui a consulté les archives conservées au Palais de Justice de la Rivière-du-Loup, le *Bulletin des Recherches historiques*, le *Dictionnaire général du Canada* par Lejeune, O. M. I., le *Dictionnaire Tanguay*.

**Les propriétaires successifs de la seigneurie,
du domaine et des îles**

LA SEIGNEURIE

Nous sommes au début du dix-neuvième siècle. Depuis 1793, l'église de Kamouraska se trouve à son site actuel; mais le manoir seigneurial reste toujours à sa place traditionnelle, connue de nos jours sous le nom de cap Taché.

Environ les trois quarts de la seigneurie appartiennent en commun à Pascal-Jacques Taché et à son épouse Marie-Louise-Renée Decharnay, veuve de Jean-Baptiste Magnan; l'autre quart est la propriété exclusive de cette dernière. Le 24 février 1806, par testament fait devant Maître Fournel, notaire à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, celle-ci cède à Pascal Taché, notaire, fils de son époux Pascal-Jacques, la partie de la seigneurie qui lui appartient personnellement. Elle meurt en novembre 1813. Dès lors, voilà le père et le fils Taché coseigneurs de Kamouraska. Le 5 juin 1830, avec le décès du père, toute la seigneurie est aux mains de Pascal Taché, mais ce ne sera pas pour longtemps.

Le 4 janvier 1833 il mourait à son tour, laissant par un testament fait le 15 novembre de l'année précédente, la seigneurie ainsi partagée entre ses deux fils: à Louis-Pascal-Achille la partie correspondant à la paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska et à Jacques-Venceslas la

partie représentant la paroisse de Saint-Pascal, érigée en 1827, toutes deux paroisses beaucoup plus grandes vers cette époque que maintenant.

Le seigneur de Saint-Pascal se construisit un manoir dans l'ouest de sa seigneurie, au quatrième rang, mais il n'y demeura guère. Il habitait habituellement à Kamouraska, au cap Blanc, où il mourut le 11 janvier 1879. Son épouse, née Charlotte-Louise-Élisabeth Taché, décédait beaucoup plus tard, le 7 février 1911, à 86 ans, et fut elle aussi inhumée à Kamouraska. Elle garda jusqu'à sa mort l'usufruit des droits seigneuriaux. Dès lors ces droits furent partagés entre ses quatre fils et sa fille: Jean-Baptiste, fonctionnaire à Ottawa; Pascal-Venceslas, avocat d'abord à Kamouraska puis après 1883 à la Rivière-du-Loup, protonotaire, de 1901 à 1904, année de son décès, avec J.-G. Pelletier, du district de Kamouraska; Étienne, lieutenant-colonel; Alexandre, qui vit encore à Québec et compte 90 ans; Amanda qui épousa Simon Cimon, ingénieur civil et arpenteur provincial. Les droits seigneuriaux furent perçus par cette dernière jusqu'à 1917, après quoi ils le furent par son fils, Antoine Cimon, avocat, jusqu'à 1941, année de leur extinction.

Revenons maintenant à la seigneurie amoindrie de Saint-Louis-de-Kamouraska, aux mains d'Achille Taché depuis le 4 janvier 1833. Ce dernier eut un sort tragique: il fut assassiné à 26 ans, le 31 janvier 1839, par un ami en visite, le docteur Holmes, de Sorel. Son corps, retrouvé

dans l'anse de Saint-Denis, fut inhumé, le 7 février, à Kamouraska. Il laissait deux fils en bas âge, Ivanhoe, né le 3 novembre 1835, et Lucien, né le 30 septembre 1836, qui à leur majorité devinrent conjointement seigneurs. Le 11 juillet 1863, par acte passé devant le notaire Henri Garon, Lucien céda sa part à son frère Ivanhoe.

Enfin le 15 mai 1874, par contrat fait devant le notaire Polydore Langlais, ce dernier vendait les cens et rentes de la seigneurie à Louis-Philippe Chaloult, avocat.³ Après le décès de Louis-Philippe Chaloult, les rentes furent perçues par son épouse, toujours accueillante pour la population, puis par ses deux fils de Québec, Philippe, avocat, et Joseph-René, commerçant, ce dernier père de René Chaloult, avocat bien connu, député à l'Assemblée législative d'abord de Kamouraska et de Lotbinière, puis, depuis 1944, de Québec-Comté.

Enfin en 1941, le Gouvernement provincial faisait disparaître ce qui restait des droits seigneuriaux.

LE DOMAINE ET LE MANOIR

Le 14 mai 1874, Ivanhoe Taché vendait donc ses droits seigneuriaux, mais il gardait le manoir des Taché, toujours debout, et le domaine ancestral, d'une superficie de

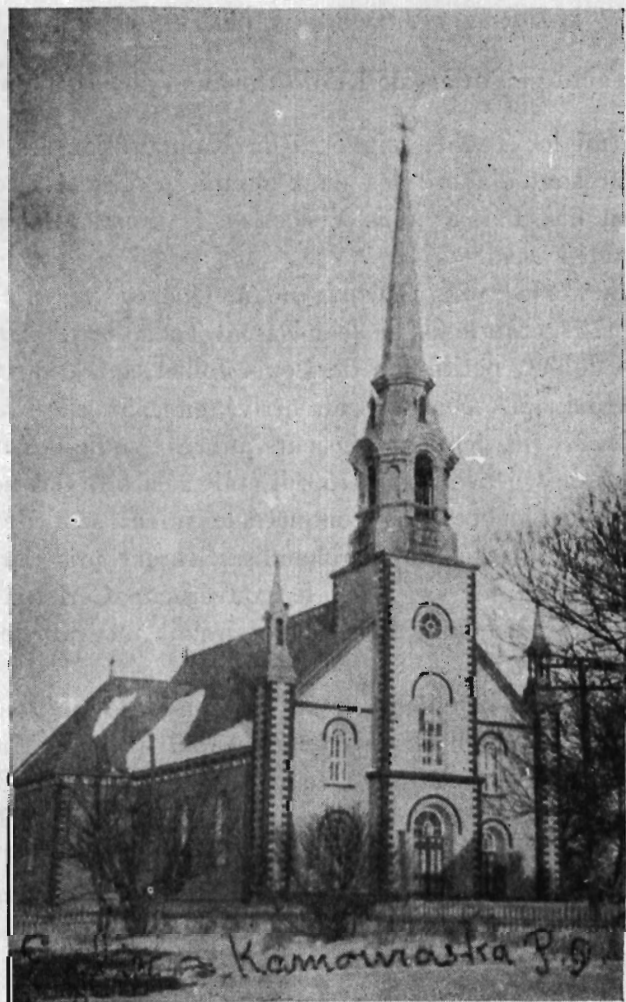
3. La demeure de ce dernier se trouvait devant la façade de l'église actuelle, maison qui fut détruite le 24 mars 1922, lors de l'incendie d'une partie du village, et sur l'emplacement de laquelle fut érigé un monument de la Sainte Vierge, béni le 20 août 1933.

deux cent cinquante arpents, ainsi que les îles en face de la seigneurie. Ce ne fut pas pour longtemps. En dette avec la compagnie « Trust and Loan », il était forcé par cette dernière de vendre, le 16 août 1878, manoir et domaine. Se porta acquéreur Cyrias Ouellet, entrepreneur de l'endroit et père de Joseph-P. Ouellet, architecte bien connu de Québec, qui depuis longtemps passe les étés à Kamouraska. Le 15 décembre 1911, manoir et domaine devenaient le bien d'Irénée Bouchard. Actuellement, Luc Michaud en est le propriétaire.

LES ILES

Tout habitué de Kamouraska connaît l'île aux Corneilles, l'île aux Patins, l'île de la Providence et l'île Brûlée, ces bijoux qui ajoutent au charme de la région. Le 16 novembre 1879, Ivanhoe Taché les vendait également à Cyrias Ouellet. Le 2 avril 1900, celui-ci revendait les trois dernières à Thomas Pelletier. Plus tard Auguste Ouellet s'en porta acquéreur. Actuellement, le juge Edgar Rochette, de la Cour des Magistrats, en est propriétaire. Quand à l'île aux Corneilles, le 22 septembre 1910, Cyrias Ouellet la donna à son fils, l'architecte Jos.-P. Ouellet, toujours fier de sa propriété.

Le 20 avril 1887, Ivanhoe Taché décédait à Ottawa où il était greffier des journaux français et assistant-sergent d'armes du Sénat.



**EXTÉRIEUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE KAMOURASKA
CONSTRUITE EN 1791 ET INCENDIÉE LE 12 FÉVRIER 1914**

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

Les Taché seigneurs de Kamouraska et de Saint-Pascal

Parmi les Taché, seigneurs de Kamouraska, les plus en vue sont d'abord les deux premiers, Pascal-Jacques et son fils, Pascal; puis Venceslas, le premier seigneur de Saint-Pascal.

PASCAL-JACQUES TACHÉ, né à Québec vers le 30 août 1757, était le fils de Jean-Pascal Taché et de Marie-Anne Jolliet, petite-fille de Louis Jolliet, le découvreur du Mississippi. Jean-Pascal, arrivé en Nouvelle-France vers 1727, fut pendant plusieurs années syndic des marchands de Québec. En 1759, il était à la tête des négociants de Québec. La conquête le ruina: sept de ses vaisseaux, chargés de marchandises, furent pris par les Anglais. En février 1768, le gouverneur Carleton lui accordait une commission de notaire; il mourut le 18 avril suivant.

Pascal-Jacques épousa, le 26 septembre 1785 (non en 1786, comme l'affirme le *Dictionnaire Tanguay*), Marie-Louise-Renée Decharnay, veuve de Jean-Baptiste Magnan, fut bourgeois de la Compagnie des Postes du Roi, de 1798 à 1800 député du comté de Cornwallis, aujourd'hui Kamouraska, à la Chambre d'Assemblée, enfin membre du Conseil législatif. Il est décédé à Kamouraska le 5 juin 1830.

PASCAL TACHÉ, deuxième Taché seigneur de Kamouraska, né au même endroit le 3 juillet 1786, épousait à Québec, le 14 mai 1810, Julie Larue, fille de Jean-Baptiste Larue,

arpenteur, et de Geneviève Classe. En novembre 1813, après la mort de sa mère, il devenait coseigneur avec son père et, après le décès de ce dernier en 1830, seul seigneur de Kamouraska. Il exerçait la profession de notaire et il était lieutenant-colonel de milice. Il mourut à Kamouraska le 4 janvier 1833, laissant par testament sa seigneurie ainsi partagée entre ses deux fils: à Louis-Pascal-Achille la partie correspondant à la paroisse de Kamouraska et à Venceslas-Jacques la partie correspondant à celle de Saint-Pascal.

A juste titre, Pascal Taché a laissé la réputation d'un homme supérieur à tous points de vue. Bouchette, en 1813, loue sa grande libéralité et son souci constant d'améliorer le sort de ses censitaires. Sous son impulsion la seigneurie connut un essor extraordinaire. Plus de 550 terres sont déclarées concédées, en 1827, dans l'acte où Sa Majesté lui renouvelle ses titres de seigneur. Il déploya beaucoup de zèle pour l'éducation de la jeunesse et, vers 1827, faisait, pour obtenir un collège à Kamouraska, des démarches auprès de Mgr Panet qui ne put approuver le dessein pour trois motifs: besoin plus pressant d'établir des écoles élémentaires, manque de ressources assurées et de personnel disponible. F.-M. Dérome ⁴ fait de lui l'éloge suivant: « Les ans s'accumulent sur sa tombe sans éteindre le souvenir des actes de bienfaisance qui honorent sa vie. Une bonté de cœur peu commune, une

4. *Le Foyer Canadien*, 1866, *Réminiscences et portraits*.

disposition des plus entières à obliger tout le monde de son crédit, de ses services et de sa bourse, étaient ses penchants caractéristiques. Ses propensités à la bienfaisance respiraient d'ailleurs dans sa physionomie empreinte de douceur et de bienveillance. La nature l'avait ainsi fait que ses propres contentements dépendaient en quelque sorte de ceux qu'il trouvait le moyen de procurer aux autres. »

VENCESLAS-JACQUES TACHÉ, premier seigneur de Saint-Pascal, résidait habituellement à Kamouraska. Il fut commandant du quatre-vingt-huitième bataillon d'infanterie de Kamouraska, puis shérif du district du même nom, de 1865 à 1879, année de sa mort.

Autres Taché en vue

Ils ne résidèrent pas tous à Kamouraska, mais ils étaient proches parents de nos seigneurs et ils remplirent des fonctions importantes. C'est pourquoi nous croyons intéresser le lecteur en leur accordant une courte notice biographique.

CHARLES TACHÉ, frère du premier Taché seigneur de Kamouraska, né le 29 août 1752 à Québec, se fixa après 1800 à Kamouraska, où il décédait le 7 août 1826. Il fut longtemps bourgeois du poste de Chicoutimi, domaine du roi de France, affermé après la conquête. De ses dix enfants, trois de ses fils méritent une mention, ÉTIENNE, JEAN-BAPTISTE et CHARLES.

ÉTIENNE TACHÉ, né en septembre 1795 à Montmagny, médecin, fut élu député conservateur, en 1841, sous l'Union. Il devint adjudant-général et ministre de la justice, conseiller législatif, chevalier, aide de camp, colonel, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire. Il fut deux fois premier ministre, formant d'abord le cabinet MacNab-Taché de 1854 à 1856, puis celui de Taché-Macdonald en 1856, collabora enfin à la préparation de la charte de la Confédération. Pendant sa noble carrière, ce grand homme d'État reçut tous les honneurs que l'Église et l'État pouvaient conférer. Sir Étienne Taché décéda le 20 juillet 1865 et fut inhumé à Montmagny au milieu d'un concours extraordinaire d'hommes de toutes les classes sociales.

JEAN-BAPTISTE TACHÉ, né en 1786 à Montmagny, notaire à Kamouraska, épousa Charlotte Mure ou Muir, fille de l'Honorable John Mure. Il fut député de Cornwallis de 1820 à 1824, et de Rimouski de 1834 à 1838; puis membre du Conseil législatif. En société avec son frère Charles, il exploita un commerce important à Kamouraska, comme on le constate par la déclaration faite en 1828, après la mort de Charles, où mention est faite d'un quai, d'une boulangerie, d'une saline et de plusieurs terrains. L'honorable Jean-Baptiste Taché mourut à Kamouraska le 22 août 1849. Sa maison avec l'emplacement furent vendus le 31 mai 1850, au prix de 1500# à Sa Majesté la reine Victoria, pour servir de Palais de Justice, par son

filz Jean-Georges Taché, avocat demeurant à Kamouraska, et sa fille Louise-Élisa, épouse de Venceslas Taché, seigneur de Saint-Pascal.

CHARLES II, père du futur Mgr Alexandre-Antoin Taché, archevêque de Saint-Boniface, né le 20 juin 1784 à Montmagny, épousait, le 2 février 1820 à Boucherville, Louise-Henriette Boucher-de-La-Brocquerie. Il se livra d'abord au commerce à Deschambault, puis après des revers de fortune, revint en 1811 se fixer à Montmagny. De 1812 à 1814, il fit la campagne dans la guerre contre les États-Unis, d'abord comme capitaine du quatrième bataillon de milice, puis comme officier dans le corps des Voltigeurs canadiens.

Licencié vers 1814, il vint s'établir à Kamouraska où il forma, avec son frère, le notaire Jean-Baptiste Taché, une société commerciale. Le 27 août 1823, lord Dalhousie lui octroyait une commission d'agent-voyer sur le chemin du Témiscouata. De 1823 à 1825 il demeura à la Rivière-du-Loup, au manoir seigneurial d'Alexandre Fraser, qu'il avait loué. C'est là que naquit, le 23 juillet 1823, le futur archevêque de Saint-Boniface. En 1826 il était revenu à Kamouraska où il fut inhumé, dans l'église, le 16 janvier de la même année. La maison de Charles Taché se trouvait sur le Chemin du Roi, au coin nord-est de la route conduisant au quai.

Après la mort de son mari, madame Charles Taché s'établît à Boucherville avec ses trois enfants mineurs.

Le premier, JOSEPH-CHARLES, décédé en avril 1894 à Ottawa, fut médecin, homme politique, fondateur en 1857 du *Courrier du Canada* avec Sir Hector Langevin, sous-ministre de l'Agriculture et auteur de plusieurs ouvrages.

Le deuxième, ALEXANDRE-ANTONIN, O. M. I., ordonné prêtre à Saint-Boniface le 12 octobre 1845, fut, à 27 ans, le 14 juin 1850, nommé coadjuteur de Mgr Provencher, à qui il succéda comme évêque de Saint-Boniface, après le décès de ce dernier, arrivé le 7 juin 1853. Le 22 septembre 1871, il recevait le pallium du Pape et devenait archevêque de Saint-Boniface. Il mourut le 22 juin 1894, après un épiscopat des plus fructueux, qui fait la gloire de sa communauté et du Canada entier⁵. Sans être demeuré longtemps à Kamouraska, Mgr Taché lui appartient un peu à cause de sa famille et de son père qui y a demeuré et exercé le commerce. Il est une des plus pures gloires de Kamouraska, après Mgr J.-Norbert Provencher, premier évêque de Saint-Boniface, qui fut curé à Kamouraska depuis août 1816 à mars 1818.

Le troisième, LOUIS, fut notaire à Belœil et à Saint-Hyacinthe, où il mourut le 1er avril 1881. Son fils, le notaire Joseph de Labrocquerie Taché, fut secrétaire des premiers ministres Angers et Chapleau, directeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, imprimeur du Roi à Ottawa en 1914, bibliothécaire général du Parlement en 1920.

5. Cf. Dom BENOIT, *Vie de Mgr Taché*, 3 vol., Montréal 1904.

Il décédait le 1er mars 1932, à Ottawa, laissant six enfants encore vivants: Anna-Marie, épouse du docteur Auguste Panneton, des Trois-Rivières; P.-L. Taché, gérant-général-adjoint de la Banque Canadienne Nationale à Québec; Marguerite, épouse du notaire Paul Samson de Québec; Bernard Taché, S.J., professeur au collège Sainte-Marie à Montréal; Louis Taché, supérieur provincial des Pères du Saint-Esprit depuis 1946; l'honorable Alexandre Taché, député de Hull et orateur de la Chambre législative à Québec, père d'Alexandre Taché, O.M.I., étudiant en théologie à Rome.

* * *

Nous devons nous en tenir à ces renseignements. Le rôle de premier plan exercé par les Taché à Kamouraska et en notre pays, pendant près d'un siècle et demi justifie, et de beaucoup, le souvenir impérissable qu'ils laissent dans la région.

CHAPITRE II

LA SURPRISE DE 1813

Progrès sans nom.— Le rapport de Joseph Bouchette.— Courtes observations.

Progrès sans nom

En 1790, la seigneurie de Kamouraska comptait 1,706 âmes et nous parlions d'un bond prodigieux¹. L'expansion n'était pourtant pas trop forte puisqu'en vingt-huit ans la population avait presque triplé. Et pourtant, pendant les vingt-trois ans qui ont suivi 1790, le progrès a été encore plus merveilleux: en 1813, la seigneurie qui se confond avec la paroisse, compte 5,495 âmes. L'on voudrait douter, crier à l'exagération: une population qui fait plus que tripler en vingt-trois ans ! Il faut bien se rendre, puisque c'est un recenseur officiel qui nous l'affirme. Toutefois, n'allons pas attribuer ce bond à la seule croissance naturelle: beaucoup de nouveaux noms de familles apparaissent pour la première fois vers ce temps; ces colons s'établissent surtout dans les troisième et quatrième rangs qui formeront sous peu la paroisse de Saint-Pascal.

Au début du dix-neuvième siècle, le gouvernement de Sa Majesté avait donc chargé Joseph Bouchette, arpenteur, de faire le relevé topographique ainsi que l'inventaire

1. *Revoir*, Partie I, chapitre VII, pp. 104-120.

des richesses et de dresser des statistiques sur toutes les possessions de l'Angleterre au Canada. Son rapport ² a été publié en anglais à Londres en 1832.

En 1813, selon Pierre-Georges Roy ³, Bouchette est à Kamouraska. Le rapport qu'il dresse sur l'état de la seigneurie est très flatteur: les beautés du paysage et la salubrité du climat, les richesses naturelles et l'esprit progressif des habitants l'émerveillent. Nous n'hésitons pas à en donner une traduction substantielle, d'autant que ce document, si on le médite tant soit peu, nous révèle quantité de renseignements sur la vie à cette époque.

Le rapport de Joseph Bouchette (4)

Cette riche et productrice seigneurie est remarquable par son climat sain, le chiffre de sa population, la fertilité de son sol et son paysage charmant. Dans le voisinage du fleuve le terrain est plutôt bas, formant une large plaine, coupée ici et là par quelques petites montagnes isolées, couvertes de pins nains et de bas taillis. Il y a abondance de prairies naturelles (les larges grèves, sans doute), qui donnent un excellent pâturage, ce qui suffit à expliquer la quantité et la qualité du beurre de Kamouraska, si estimé sur le marché de Québec.— Au bord de l'eau le sol est en général excellent, se composant de terreau noir, de glaise jaune, ou encore d'un

2. *The British Dominion in North America*, vol. III, *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*.

3. *Bulletin des Recherches historiques*, vol. III, p. 811

4. Les mots en caractères romains et entre crochets sont de nous.

mélange d'argile et de sable; en remontant vers l'intérieur il devient graduellement moins fertile... Le quart de la seigneurie couvert par des chaînes de rochers est impropre à la culture.— Les colons sont établis sur quatre concessions et une partie de la cinquième. Le surplus de la population se déverse sur les cantons voisins (Woodbridge et Bungay). Les fermes sont au nombre de 495 (plus de 550 en 1827).— Peu de bois de construction, sauf dans les parties montagneuses où l'on trouve le hêtre, le bouleau, l'érable, le tilleuil et le pin. Les chemins de rangs et les routes les reliant sont en grand nombre. Dans les différentes concessions les nombreuses maisons des fermiers se dressent au milieu de champs d'une luxuriante fertilité. La route reliant l'église au troisième rang est particulièrement bonne et agréable, bordée qu'elle est de demeures et de constructions agricoles tenues en très bon état.— Environ la moitié de la seigneurie est en culture et l'agriculture y a fait de grands progrès: rares sont les années où le blé et toutes sortes de grains ne produisent pas en abondance; mais le fermier ne tire pas sa vie uniquement de ces sources, car ici se trouvent les meilleures laiteries de la province.— Il se vend: 19,000 boisseaux de blé, en grain ou farine, en dehors de la seigneurie.— Les volailles sont rares.— Au troisième rang s'élève un moulin à farine, en pierre, de deux étages, qui compte quatre meules.— Le taux de la rente est de 1 shilling et 8 pence⁵ par arpent de front pour les premiers, deuxiè-

5. Un shilling (cheling) est égal à la vingtième partie de la livre anglaise et équivaut à environ 25 sous de notre monnaie. Un penny (pence, au pluriel) vaut le douzième du shilling ou encore 2 sous de notre monnaie. Les abréviations reçues pour la livre anglaise, le shilling et le penny sont les suivants: £, S, D.

me et troisième rangs, alors qu'il est de 2 shillings et 6 pence pour le quatrième rang.— Il n'y a pas de région où le lin est plus cultivé que dans la paroisse de Kamouraska et sa voisine (Rivière-Ouelle ou St-André ?), ce qui permet aux habitants de faire tous les tissus de lin dont ils ont besoin.— Le terrain de la nouvelle église de St-Pascal (la paroisse ne fut érigée qu'en 1827 bien que dès 1800 les habitants des troisième et quatrième rangs demandassent une division) a une étendue de dix arpents, dont quatre ont été donnés par M. Robertaille et six vendus par le même au prix inférieur de 60£.

Le village de Kamouraska se trouve dans un site enchanteur, près du chemin principal. Il se compose de l'église, du presbytère et d'environ 60 maisons, la plupart en bois, quelques-unes en pierre et d'un style beaucoup supérieur aux autres. On y voit des familles tout à fait respectables, ainsi que quelques gros marchands et des artisans; un ou deux hôtels y donnent un bon service aux voyageurs.— Durant l'été, de nombreux touristes y séjournent pour refaire leur santé, l'endroit ayant la réputation d'être un des plus sains de la province. C'est aussi une place d'eau où beaucoup de gens viennent prendre des bains de mer.

Le manoir, résidence de M. Taché, se trouve en un endroit de choix, près du fleuve, à une courte distance du village.—

Actuellement deux écoles seulement pour cette riche et populeuse seigneurie; l'une soutenue par la fabrique, compte trente élèves, dont dix filles; l'autre, sous les auspices de l'Institution Royale, instruit quarante enfants, dont dix filles: dans cette dernière, l'anglais

est enseigné. Un comité a envoyé une pétition auprès de la Chambre d'Assemblée pour l'érection d'un collège, mais ce fut sans succès. M. Taché, avec sa libéralité habituelle, avait offert un terrain à cette fin. (Le seigneur poursuivra longtemps ce dessein, puisqu'en 1827 il échangera une correspondance à ce sujet avec Mgr Panet.)

En plus de ses pêcheries, la seigneurie offre des avantages pour le commerce: les goélettes de Kamouraska sont bien connues à Québec pour les grandes quantités de provisions qu'elles y déchargent: grains, bétail vivant, volailles, beurre, sucre d'érable, etc., beaucoup de planches et autres bois de construction.

Les îles de Kamouraska, faisant face à la seigneurie, embellissent le paysage et de plus favorisent beaucoup les pêcheries, exploitées sur une échelle considérable, en particulier pour ce qui a trait au hareng. Elles appartiennent à la seigneurie, sont presque toutes des rochers nus et donnent un abri sûr aux nombreux petits vaisseaux qui fréquentent les parages. En voici les noms: île Brûlée, sur laquelle il y a un télégraphe⁶,

6. Il ne s'agit pas du télégraphe électrique qui n'a été découvert qu'en 1844, mais bien d'un télégraphe aérien: appareil placé sur un lieu élevé et envoyant des signaux au moyen de combinaisons variés de bras mobiles. Ce télégraphe, construit en 1809, a eu des prédécesseurs dans la région sous la régime français.

Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans le *Bulletin des Recherches historiques*, vol. III 1897, p. 22, sous le titre: *Les signaux du Saint-Laurent*: « Sous le gouvernement français, on avait établi une suite de signaux, à l'aide desquels on transmettait à Québec les nouvelles de ce qui se passait dans le bas du fleuve, à peu près comme ceux entretenus depuis, par le gouvernement anglais, jusqu'à 1850. En 1758, on en construisit trois: le premier à Saint-André de l'Îlet-du-Portage, district de Kamouraska, et la garde en fut assignée à Mr. de Léry; le deuxième, établi sur une hauteur à Kamouraska, était confié aux soins de Mr. de Montesson et le troisième, placé sur l'île d'Orléans, était sous la direction de Mr. de Lanaudière. On les fit bientôt abattre dès qu'ils ne purent plus servir à annoncer les vaisseaux français. » L'abbé L.-E. Bois.

Grosse-île, Ile aux Patins, île de la Providence, île la Plaudre, île aux Corneilles.

*Il y a six pêches, deux à l'île aux Corneilles, une à l'île aux Harengs, une près du Cap-au-Diable, une à l'île aux Patins, une à l'île Brûlée. On y prend du hareng, de l'alose, du saumon, du carrelet (la plie) et de l'éperlan. Régulièrement la production annuelle, en plus de ce qui est consommé par la population locale, se chiffre ainsi: hareng, environ 370 barils; sardine, environ 300 barils; alose, environ 150 barils⁷; * saumon, environ 150 barils.*

Généralement les prix de vente sont les suivants: hareng, de 12 shillings, 6 pence à 17 sh. 6 pen. au baril; alose, de 20 à 25 shillings au baril; saumon, de 10 à 12 dollars au baril, contenant 26 à 30 saumons; sardine, 24 shillings au baril, contenant 8 tinettes.

La pêche se fait durant les mois de mai et de juin, et du 15 août au 15 octobre; la meilleure qualité de poisson se prend l'automne.

STATISTIQUES

*Population.	5,495
églises catholiques.	1
curés.	1
presbytères.	1
écoles	2
moulin à farine.	1
moulin à carder.	1

7. L'astérisque attire l'attention devant des chiffres vraiment remarquables qui ne correspondent plus à ceux de notre temps.

*moulin à fouler ⁸	1
*moulin à scie.	12
*manufacture de chapeaux.	1
médecin	1
notaire	1
magasins	6
*tavernes	4
artisans	39
*vaisseaux (goélettes)	6
tonnage.	347
bateaux à quille.	10

PRODUCTION AGRICOLE ANNUELLE

*Blé.	39,000	boisseaux
avoine.	18,200	“
orge.	15,600	“
patates	110,000	“
*pois	9,100	“
seigle	5,600	“
grain mêlé	5,000	“

BÉTAIL VIVANT

Chevaux.	1,650
bœufs ⁹	1,650
vaches laitières (en plus)	2,550
moutons.	6,650
porcs.	1,598

8. Moulin où l'on foulait les étoffes de laine de fabrication domestique.

9. Il n'y a pas à s'étonner de ce chiffre relativement grand: les bœufs servaient autant de bêtes de traits que les chevaux; doivent y être aussi compris les jeunes hêtes à cornes.

Voilà une description et des statistiques qui attestent hautement le développement merveilleux de la seigneurie en 1813. Pour le mettre davantage en relief, rapprochons les des chiffres, pourtant fort éloquents, que Bouchette donne pour tout le comté de Kamouraska qui, à cette époque, comprenait les trois comtés fédéraux actuels de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski, avait 168 milles de longueur par environ 40 de largeur et contenait 4,320 milles carrés. A cette époque le comté comptait deux députés au Parlement du Bas-Canada.

STATISTIQUES

*Population.	13,744
églises catholiques ¹⁰	4
curés.	4
presbytères.	4
couvent (à Rivière-Ouelle)	1
collège ¹¹	1
écoles	6
villages.	2
moulins à farine.	7
*moulins à scie.	22
moulins à carder.	2
*moulins à fouler	2
*tannerie	1

10. Celles de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Rivière-Ouelle, Kamouraska, Saint-André.

11. Où? Qu'entend-il par là? Le collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ne sera ouvert qu'en 1829. S'agit-il de l'école sous le contrôle de l'Institution Royale à qui Bouchette accorde ce titre?

*poterie ¹²	1
manufacture de chapeaux.	1
médecins	3
notaires	3
marchands	11
*tavernes	12
artisans	95
vaisseaux	14
chantiers maritimes ^{12a}	3
tonnage	377
bateaux à quille	21

PRODUCTION AGRICOLE ANNUELLE

*Blé	109,191 boisseaux
avoine	41,400 "
orge	32,675 "
patates	241,050 "
*pois	22,840 "
seigle	10,275 "
sarrazin	1,200 "
blé-d'inde	5,060 "
grain mélangé	12,100 "
*sucre d'érable	121,100 livres
foin	32,914 tonnes

BÉTAIL VIVANT

Chevaux	3,658
bœufs	2,852

12. Quantité de morceaux de poterie attestent l'existence d'une poterie à Saint-Germain, sur la ferme actuellement possédée par Albert Levasseur.

12a. De 1850 à 1880, des goélettes et voiliers furent construits à la Pointe-Sèche, alors un petit village groupant environ trente familles.

vaches laitières.	8,955
moutons	26,490
cochons.	4,558

Pour la fierté des gens de la région, ajoutons les remarques suivantes faites par Bouchette:

« En général les routes sont très bonnes, le paysage est très varié et intéressant. Le comté contient cinq paroisses et deux grands et beaux villages. »

Quels sont ces beaux villages? Bouchette nous le dit ailleurs¹³. Pour la joie des gens de Kamouraska, résumons ce qu'il écrit sur le sujet.

« La Rivière-Ouelle et Kamouraska sont les villages les plus peuplés en bas de Sté-Anne.— Kamouraska est supérieur comme importance et comme site.— A la Rivière-Ouelle se trouve une pêche à marsouins.— Kamouraska est célèbre dans toute la province pour son climat sain.— C'est la principale place d'eau du Bas-Canada;— de nombreux touristes des premières classes de la société y passent l'été.— Le manoir¹⁴ est agréablement placé au pied d'un cap rocheux et bien boisé, qui l'embellit et le protège des vents de nord-est.— La seigneurie entière est ouverte à la culture.—

A l'est de Kamouraska, sur une certaine distance, le paysage est remarquablement varié, brisé qu'il est par

13. *Topographical and statistical description of the Province of Lower and Upper Canada, New-Brunswick, etc., in two volumes, 1832. Vol. I, pp. 316-317.*

14. Le manoir en pièces de bois détruit par un incendie, a été remplacé par une grande maison en bois encore debout.

des collines abruptes et isolées, presque dénudées, qui tranchent avec les terres bien cultivées. La première église que l'on voit en venant de l'ouest est celle de St-André qui émerge gracieusement au-dessus de deux de ces collines.

Et pourtant le délicat clocher de Saint-André n'existait pas encore. Que dirait maintenant Bouchette ?

Courtes observations

N'avions-nous pas raison de dire que le rapport est des plus flatteurs ? Pour ne pas détruire l'enchantement, nous n'ajoutons que quelques brefs commentaires qui aideront, croyons-nous, le lecteur à en mieux saisir la portée.

Pour une paroisse de 5,495 âmes, le village de Kamouraska est petit, soixante maisons, et il est le seul village digne de mention dans la seigneurie: c'est qu'à cette époque, comme des dizaines d'années après d'ailleurs, la population est rurale, vit d'agriculture. D'ailleurs, nos ancêtres en général avaient des terres beaucoup moins grandes que le cultivateur d'aujourd'hui, ce qui donnait à la campagne une population plus dense que maintenant.

La seigneurie de Kamouraska nous paraît être, en 1813, la plus populeuse et la plus prospère de la rive sud: ce qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'en 1849 s'y fixera la première Cour Supérieure, séparée de celle de Québec.

Retenons bien les statistiques en blé et pois, de même que les remarques de Bouchette sur le lin. Pour le blé, le sol, cultivé à la lumière de nos progrès techniques, serait aussi fécond aujourd'hui qu'il y a un siècle. Souhaitons que les prix toujours croissants de la farine forcent nos gens à s'y remettre. Pour les pois, nos pères en vendaient: quelle pitié de voir actuellement nos ménagères faire leur soupe avec des pois achetés à l'étranger. Pour le lin, la terre et le climat de la région sont reconnus comme très favorables à cette culture: la faire sur une plus grande échelle et y installer les industries qui en dépendent, ne serait-ce pas une heureuse solution pour ramener dans la région l'activité qu'elle a connue? Douze moulins à scie dans la seigneurie en 1813: chiffre beaucoup plus imposant que celui de nos jours. L'industrie forestière était dans ses plus beaux jours, activant le transport, apportant la richesse à nos gens. Mais dès cette époque, comme le remarque Bouchette, le bois de construction commençait à se faire rare. De nos jours, même les cultivateurs sont obligés de sortir de la seigneurie pour couper leur bois de chauffage. N'a-t-on pas exploité la forêt avec excès? Elle est une fortune, ne l'oublions point. Puissent les municipalités, où il y a encore réserve de bois, savoir l'utiliser avec plus de discernement et ne pas l'épuiser à faire du bois de pulpe.

Un nuage. Il y a bien des tavernes: quatre pour la seigneurie, douze pour le comté. Par ailleurs l'inventaire,

fait en 1799 d'un magasin de l'endroit, que nous donnons en appendice¹⁵, révèle une quantité bien considérable de rhum par rapport au reste des marchandises : — 80 gallons, valeur 288 louis; on en a bu 28 pendant l'inventaire. — Nos ancêtres venaient de la France où le vin coule, ils avaient du rhum à prix modique, le climat était rude: voilà pour les excuses. Mais cela restait une plaie et un danger pour les âmes, la santé et les descendants. A bon droit, les autorités religieuses n'ont rien négligé pour combattre ce vice. Quelle gratitude ne devons-nous pas aux apôtres de la tempérance de cette période, entr'autres au plus connu de la région, l'abbé Édouard Quertier, curé de Cacouna de 1834 à 1841, et de Saint-Denis de 1841 à 1856!

Restriction faite sur cette faiblesse, nous ne pouvons qu'admirer la confiance en Dieu des habitants de Kamouraska, leur courage devant la vie, leur esprit industriel et progressif: défricher, se débrouiller pour vivre, ne leur faisaient pas plus peur qu'élever une nombreuse famille.

15. Voir pp. 356-366.

CHAPITRE III

KAMOURASKA DANS SA SPLENDEUR (1793-1883)

Aspects divers.— La Cour Supérieure.— Écoles, collège, académie, couvent.

Aspects divers

Le rapport élogieux de Joseph Bouchette nous a surpris, et pour cause. Qu'aujourd'hui les grandes industries modernes fassent croître les villes comme des champignons, il n'y a pas lieu de nous étonner. Mais que, il y a un siècle et demi, alors que la province est peu peuplée,— 335,000 âmes en 1811 ¹, — une paroisse en somme agricole, puisqu'elle n'a que de petites industries, triple en vingt-trois ans le chiffre de ses habitants et les voit passer du nombre déjà respectable de 1706 à 5,495, voilà un sujet indiscutable d'admiration ².

Et il est évident que cet état de prospérité de 1813 n'est pas venu du jour au lendemain. Nous pouvons en

1. FF. DES ÉCOLES CHRÉTIENNES, *Histoire du Canada*, p. 382.

2. En comparant la population totale de la province en 1811 et celle de la seigneurie ou de la paroisse en 1813, nous constatons que Kamouraska compte, vers cette époque, un soixantième de la population de notre province. Ce chiffre est d'autant plus surprenant qu'à ce moment il ne peut guère y avoir plus de 3,000 âmes dans le territoire qui comprend aujourd'hui les comtés fédéraux de Rimouski et de Témiscouata, ville de Rivière-du-Loup comprise. Ce ne sera qu'après 1820 que le diocèse actuel de Rimouski commencera vraiment à se peupler. Un nombre imposant de colons, originaires de Kamouraska, surplus de sa population, ira s'y établir ainsi que dans la région plus à l'est, comme on peut le constater du reste par les souvenirs des anciens et la similitude des noms de famille.

fixer l'origine beaucoup plus loin, par exemple vers 1793, année du déménagement définitif du centre religieux. Il se continuera, sous différentes formes, jusqu'à 1883, année du départ de la Cour Supérieure pour la Rivière-du-Loup et des noces d'or sacerdotales de M. le curé Hébert. Ces quatre-vingt-dix ans sont vraiment l'époque de splendeur de Kamouraska.

Toujours parce qu'il faut nous borner, nous ne ferons qu'en esquisser la plupart des aspects. Toutefois, à cause de l'intérêt qu'ils comportent, nous étudions plus longuement les points suivants: la Cour Supérieure, et les efforts poursuivis pour l'éducation de la jeunesse.

Nous avons déjà signalé la bonté et l'esprit progressif des seigneurs Pascal-Jacques Taché père, et Pascal Taché fils, le nombre imposant des terres concédées (495 en 1813 et 550 en 1827), les naissances nombreuses, la venue de nouveaux colons, l'état florissant en 1813 de la culture, de la pêche et de l'industrie forestière. Ces faits sont indiscutablement les premiers facteurs de la prospérité. Une forte exportation se fait au dehors de la seigneurie et les habitants achètent dans les magasins ce qu'ils ne peuvent fabriquer eux-mêmes. Il n'y aura pas de chemin de fer avant environ 1860; tout le transport se fait par le fleuve. Pour cela il faut des goélettes: la seigneurie aura ses chantiers maritimes. Sur tout son territoire, c'est donc une activité puissante et féconde.

Mais c'est surtout au village qu'elle se concentre. Tout près de là habite le seigneur, là sont les magasins, les hôtels, les quais, les hommes de profession et les touristes. Pendant quelques décades, un bateau à vapeur,— le *Clyde*,— transportera voyageurs et marchandises; il faisait encore le service autour de 1880.

Là est l'église où les habitants les plus éloignés se groupent pour recevoir lumière et vie. Les dimanches et fêtes, les abords du temple de Dieu sont envahis par des milliers de fidèles, à la fois recueillis et bruyants, foule à laquelle s'ajoute en été le groupe imposant des touristes. Comme la nouvelle Jérusalem, entrevue par le prophète ³, l'église de Kamouraska « resplendit, la gloire de Dieu est sur elle, vers elle se rassemblent ses fils et ses filles venus de loin ».

A cette grande paroisse, où le ministère est accablant et où se posent sans cesse de nouveaux et graves problèmes, les évêques donnent des curés de valeur et qui font leur marque. A M. Trutaut qui meurt en 1800, succède M. Panet (1800-1816) qui finira l'intérieur de l'église et bâtira une sacristie en bois. M. Provencher (1816-18), le futur premier évêque de Saint-Boniface, laissera un souvenir impérissable à cause de sa piété ardente et de son zèle rayonnant. M. Varin (1818-1843) fera de grands travaux à l'église et préparera la construction de la sacristie en pierre. M. Routhier (1843-1846) verra lui aussi à réparer

3. *Isaïe*, LX.

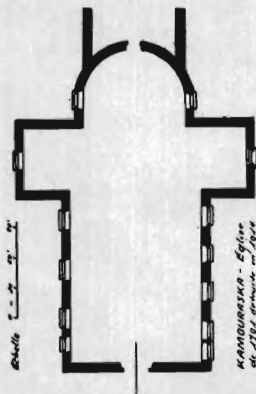


INTÉRIEUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE DE KAMOURASKA

Construite en 1791 et détruite dans l'incendie du 12 février 1914. Dans le sanctuaire, près du maître-autel, reste de la décoration sculptée de Pierre-Florent Baillaigé, 1805-1808.— Tableaux de Joseph Morant, 1815. Voir page 331.

(Cliché de l'Inventaire des œuvres d'art)

l'extérieur de l'église, fera construire le presbytère actuel, mais consacra son zèle particulièrement à l'éducation de la jeunesse, faisant venir les Frères et bâtissant le couvent pour les Sœurs de la Congrégation. Enfin l'inoubliable M. Hébert (1852-1888) achètera l'orgue, agrandira les jubés anciens et en construira deux neufs, achètera trois



PLAN DE SURFACE DE L'ÉGLISE DE KAMOURASKA

Construite en 1791 et détruite par le feu en 1914.

Voir les explications, p. 327.

magnifiques cloches et fera élever un superbe clocher à cette église, brûlée en 1914, qui faisait l'orgueil de la population.

Durant cette période, presque sans interruption, des vicaires devront venir en aide au pasteur pour répondre aux besoins spirituels d'une paroisse toujours peuplée, bien qu'amoindrie graduellement par l'érection de paroisses filiales. En 1827, Saint-Pascal est établi et lui enlève

du coup 1,904 âmes. En 1833, est érigée la paroisse de Saint-Denis, détachée de Kamouraska, de Saint-Pascal et de la Rivière-Ouelle. En 1846, Sainte-Hélène se fonde, prise sur Saint-André, Saint-Pascal et Kamouraska.

Pendant toute cette période, le village de Kamouraska aura ses gros marchands, ses notables, son arpenteur, — Honoré Roy (1798-1828), — ses notaires et ses médecins. Vers 1880, trois notaires et trois médecins, dont les docteurs Degagné et Brouillet, y résident encore. Avec l'établissement de la Cour Supérieure en 1851, et celui du Bureau d'enregistrement, des juges, des avocats, des protonotaires, des shérifs s'ajouteront à ce premier groupe ⁴.

Nous avons vu les positions importantes exercées par les Taché à Kamouraska. Amable Dionne, l'ami intime de Mgr Provencher, devenu autour de 1840 seigneur de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Saint-Roch, y fut longtemps un marchand en vue; il était encore à Kamouraska en 1849.

Parmi les greffes de notaires conservés au Palais de Justice de la Rivière-du-Loup ⁵, on relève pour Kamouraska les noms suivants: Jacques Colin (1780-1792), Augustin Dionne (. . . .-1821), Bernard Dubergès (1799-1810), Thomas Pitt (1802-1813); Pascal Taché, seigneur, (1809-1831), Jean-Baptiste Taché (1811-1849), Thomas

4. Nous en ferons la liste en parlant de la Cour Supérieure.

5. *Rapport de l'Archiviste*, 1920-1921, pp. 324-326.

Casault (1812-1837), Joseph Deguise (1817-1827), Pascal Dumais (1819-1873), Alexandre Dupéré (1837-1843), Thomas Lebel (1843-1877), Joseph-Charles Lindsay (1858-1874), Joseph-Gabriel Pelletier (1864-1866), qui devint protonotaire du district judiciaire en 1866, Polydore Langlais (1864-1916), Alphonse Dumais (1866-1871), Téléphore Lebel (18...-1916), Louis-Charles Bégin (1871-1891).

Et l'on fait beaucoup de politique. Le village de Kamouraska n'est-il pas le chef-lieu du comté? Jusqu'à 1829, il portera le nom de Cornwallis et englobera les trois comtés fédéraux actuels de Kamouraska, Témiscouata et Rimouski⁶. En 1813, Cornwallis élit deux députés: Pascal Taché père a représenté le comté, ainsi que Jean-Baptiste Taché (1820-1824). Amable Dionne fut aussi député et conseiller législatif.

Il ne faut pas oublier les touristes attirés à Kamouraska par ses paysages sereins, son climat salubre, son atmosphère saline, ses bains de mer. Déjà en 1813, note Bouchette, ils venaient nombreux y passer la belle saison. Jusque vers 1855, c'était pratiquement l'unique plage à la mode. « Aller à l'eau salée, écrit Arthur Buies, veut dire aller à Kamouraska. » Les familles les plus à l'aise et les plus distinguées de Québec et d'ailleurs s'y rencon-

6. *Bulletin des Recherches historiques*, XVII, année 1911, pp. 366 et suivantes. En 1813, Témiscouata et Rimouski réunis n'auront que 3,000 âmes environ, et en 1829 ils n'en compteront que 7,935. Après ils grandiront rapidement: 17,795 âmes en 1844, 18,757 en 1851, 39,415 en 1860, année où ils seront divisés.

traient. Vers 1873, selon le même auteur, des enthousiastes projetaient de construire un hôtel sur l'une des îles en face, d'y aménager un quai pour permettre au « steamboat » d'y déposer les villégiateurs. Mais après 1860, avec la construction de l'*Intercolonial* jusqu'au Bic et l'établissement d'une ligne maritime qui se rend à la Malbaie, Saint-Irénée et Tadoussac, Kamouraska subit une forte concurrence et voit un grand nombre de ses touristes la désertir pour ces nouveaux centres.

Vers 1870, tout un groupe d'écrivains se liguera pour défendre Kamouraska contre ses nouveaux concurrents, en montrer les avantages et déprécier les ennuyeux adversaires. Car Kamouraska eut ses littérateurs et même ses poètes.— En 1866, F.-M. Dérome publia, dans *Le Foyer Canadien*, sous le titre *Réminiscences et portraits*, des descriptions, des portraits, des légendes et des faits sur la région. En 1872, l'avocat A.-B. Routhier y alla aussi de ses louanges sur les merveilles du pays: on trouvera ses compositions dans l'*Album du Touriste* publié en 1872 à Québec par J.-M. Lemoine. Dans ce même album, ce dernier, en prose et en vers, a des envolées enthousiastes sur Kamouraska qu'il ira jusqu'à comparer à Brighton, Biarritz et Boulogne-sur-mer. Arthur Buies publie aussi en 1873 dans ses *Chroniques*, vol. I, des pages, riches d'imagination et de sensibilité, sur le bonheur qu'il y a de vivre ici. Ce que ce pauvre Cacouna en attrape en passant ! Reproduisons quelques-unes de ses lignes.

« *Quelle existence charmante on mène ici. Kamouraska est un des endroits les plus intelligents de la province, quoiqu'y demeure Routhier, un des prophètes en retard du programme catholique. Vous trouverez ici toute une légion de jeunes gens instruits, déniaisés comme le sont peu de Canadiens, tout à fait de leur temps, libéraux en diable, absolument la chair et l'esprit qu'il faut pour la grande campagne électorale de l'année prochaine. Et les vieux ne le cèdent pas aux jeunes. Quels types! Kamourska est un endroit où les gens n'ont pas de semblables: tous différent entre eux; pareils originaux n'existent nulle part. Grands buveurs, grands mangeurs, grands chasseurs, grands parleurs! . . . Quelle bonne vieille gaieté fine et franche! Les hommes les plus spirituels du Canada ont toujours vécu ici. Qui n'a connu l'incomparable, l'unique M. Chaloult, le grand ami des juges Vallières, Aylwin, Stewart, qui a laissé un nom presque fabuleux, après avoir été pendant un quart de siècle l'étonnement de tous ceux qui entendaient ses intarissables saillies? Qui ne se rappelle le légendaire, l'inouï, le merveilleux shérif Martineau dont l'apparition était comme un cri de joie, un bout-en-train infatigable qui, pendant quinze ans a mis Kamouraska sans dessus-dessous, . . . ? Et aujourd'hui quels types prodigieux! Qu'on ne vienne à Kamouraska que pour entendre ses fantastiques originalités et l'on passera une saison des plus amusantes. »⁷*

7. L'on trouvera la plupart des pages écrites sur Kamouraska dans l'*Album du Touriste*, publié par J.-M. LEMOINE, à Québec, en 1872. Nous en reproduirons quelques-uns en appendice, si l'espace fixé le permet. Kamouraska trouvera encore des écrivains admirateurs en 1906, avec Alphonse LECLAIRE, dans la *Revue Canadienne*, et, vers 1925, avec MADELEINE dans *Premier Pêché*.

N'oublions pas non plus la milice. Quel octogénaire de l'endroit ne se rappelle pas avoir vu les miliciens, redingote rouge, pantalons bleus, rayés de vert, faire leur exercice militaire dans la cour du Palais de Justice ?⁸ Jacques-Venceslas Taché, premier seigneur de Saint-Pascal, fut commandant du 88^e bataillon d'infanterie à Kamouraska; lui succédèrent Fraser et Étienne Taché. Ce bataillon se rendit à Québec, prêt à prendre part à la guerre contre les Féliens, mais n'y fut pas appelé. La milice de Kamouraska remonte beaucoup plus loin. Nous l'avons dit, il y en a sous tout le régime français; il y en avait en 1762. Elle fut fortement réorganisée en 1776 à l'occasion de la guerre de l'indépendance des États-Unis et de l'invasion du Canada. On trouve à ce sujet un document curieux, indiquant quelques noms de miliciens de Kamouraska qui ont aidé les Américains⁹.

La Cour Supérieure

De 1813 à 1849, des tribunaux inférieurs avaient tenu des séances à Kamouraska, souvent dans le presbytère même: cours des Tournées, des Commissaires, des Requêtes, de District, de Division et de Circuit. Plusieurs de leurs dossiers sont conservés au Palais de Justice de la Rivière-du-Loup. Pour les causes majeures, les comtés de Kamouraska et de Rimouski faisaient partie du district judiciaire de Québec.

8. Voir aussi *Bulletin des Recherches historiques*, V, p. 184, et VIII, p. 191.

9. *Rapport de l'Archiviste*, 1929-1930, pp. 137-139.

Celui de Kamouraska fut érigé en 1849, par l'acte 12 Victoria, chapitre 38: il comprenait d'abord les comtés de Kamouraska et de Rimouski et, plus tard, ceux de Kamouraska et de Témiscouata.

Le village de Kamouraska fut choisi comme chef-lieu de la Cour Supérieure. Le 31 mai 1850, le Gouvernement achetait, au prix de 1500 livres, la propriété de l'honorable Jean-Baptiste Taché, pour y établir le Palais de Justice. Le 8 juillet 1850, devant le notaire Dumais, les travaux d'aménagement du palais et la construction d'une prison publique étaient confiés au menuisier Frédéric Tremblay. Le 1er février 1851, nous voyons tout un groupe des citoyens les plus influents de la région adresser une pétition au comte Elgin, gouverneur-général du Canada, pour lui apprendre que tout est prêt et le prier de vouloir bien faire suite à la loi de 1849 et de « réunir les comtés de Kamouraska et de Rimouski en district judiciaire sous le nom de District de Kamouraska. Voici la liste des pétitionnaires: Jean-Georges Taché, avocat et maire de Kamouraska; H. Routhier, prêtre, curé de Kamouraska; Louis Desjardins, prêtre, vicaire; P. Dumais, notaire à Kamouraska; Olivier Martin, Thomas LeBel, notaire; Charles Pinet; Charles Pinet, fils; J. Thomas Béchard, notaire; Louis Miller, marchand de Kamouraska; G. Bouchard; F. Lausier; Charles Deschènes; H. Desjardins; J.-Charles Chapais, marchand de Saint-Denis de Kamouraska, père de Sir Thomas Chapais;